

# Réticence et péréemption

*Plus de 10 millions de doses  
risquent de partir en fumée*



Lire page 3

*Angel Victor Torres montré du doigt pour dilapidation de l'argent du contribuable*

Le gouvernement canarien se mouille avec les pantins du polsario



Page 2

Le déficit budgétaire s'allège à 57,6 MMDH à fin novembre



Page 10

*De Cannes à l'enfermement à Kaboul*

Un réalisateur afghan à l'ère des talibans



Page 12

Abdessamad Ezzalzouli ouvre son compte buts avec le Barça



Page 23

*Angel Victor Torres montré du doigt pour dilapidation de l'argent du contribuable*

# Le gouvernement canarien se mouille avec les pantins du polisario

Actualité



Le gouvernement régional des Iles Canaries rame à contre-courant et décide d'octroyer 670.000 euros de l'argent des contribuables espagnols aux séparatistes du Polisario en pleine crise économique et sociale qui secoue lesdites Iles à cause de la pandémie du Covid-19 et de l'éruption du volcan Cumbre Vieja qui a fait des ravages et causé de gros dégâts à l'île de La Palma.

Le géopolitologue Cherkaoui Roudani a dénoncé ce qu'il appelle le «double discours de l'Espagne», soulignant que «de nombreuses parties dans ce pays portent atteinte aux intérêts stratégiques du Royaume du Maroc, surtout après la dynamique enclenchée suite à l'ouverture par de nombreux pays de consulats généraux à Dakhla et Laâyoune et la reconnaissance par les Etats-Unis de la marocanité du Sahara, en plus des récentes positions de pays d'Amérique latine au sein de la 4ème Commission des Nations unies, qui ont appelé à une solution politique à ce conflit artificiel, mutuellement acceptable conformément à la légitimité internationale, ce qui confère au Maroc le droit à la souveraineté sur ses provinces du Sud».

Selon lui, le gouvernement régional des Iles Canaries aurait dû investir ces sommes pour résoudre les problèmes structurels dans les Iles,

d'autant plus que «la région de La Palma et les Iles Canaries en général vivent au rythme d'une crise sociale à cause notamment du coronavirus et du volcan et qui a engendré de lourds dégâts sur le plan socioéconomique».

Cherkaoui Roudani a également affirmé que le gouvernement régional des Iles Canaries fait fi du calvaire des familles des victimes des attentats terroristes perpétrés par le Polisario contre des civils canariens durant les années 70, mettant en avant que l'un des principaux instigateurs de ces attentats n'est autre que le chef actuel des séparatistes, Brahim Ghali, poursuivi devant la justice espagnole pour des crimes de génocide et de terrorisme.

Le chercheur marocain a également mis l'accent sur le rapport de l'Office européen de lutte antifraude (Olaf) sur le sort de l'aide européenne envoyée aux séquestrés dans les camps de Tindouf, lequel rapport a dévoilé que cette aide «aurait atterri entre les mains de groupes terroristes, particulièrement dans la région sahélo-saharienne», soulignant que «des Espagnols se doivent de connaître la vérité à ce sujet et sur ce que manigancent certains gouvernements régionaux», tout en appelant le gouvernement espagnol à assumer sa responsabilité historique dans l'affaire du Sahara.

Le politologue espagnol, Pedro Altamirano, a, quant à lui, dénoncé le fait que le gouvernement des Iles Canaries verse une aide financière directe à une association soutenant les séparatistes du Polisario.

Selon lui, cette aide suscite un profond malaise chez les familles sinistrées par l'éruption du Volcan de La Palma, lesquelles estiment, d'après le politologue, qu'avec ces 670.000 euros au moins une ou trois familles peuvent commencer à reconstruire leur vie. Pis encore, cette aide constitue également une atteinte à la mémoire des victimes des actes terroristes du Polisario et à leurs familles. «Que pensent les familles des personnes tuées sur ordre de Brahim Ghali et du Polisario?», s'est interrogé Pedro Altamirano.

«D'où vient l'argent pour entretenir cette guerre fictive que le Polisario prétend mener contre le Maroc? D'où viennent les plus de 100.000 euros que le déplacement en avion privé de Ghali a coûté pour se faire soigner à Logroño? D'où vient l'argent qui sert à accueillir les soutiens du terrorisme à Tindouf, alors que ses habitants meurent de faim?», s'est demandé le politologue dans un article publié sur Rue20espagnol. Et Pedro Altamirano de conclure son article par ce message adressé au président du gouvernement des Iles Canaries, Ángel Víctor Torres : «Il me semble indécent et immoral ce que vous venez de faire avec l'argent de tous les Canariens et qui manque cruellement à La Palma».

Mourad Tabet

## L'aveu d'échec de Ghali

Le chef du «Polisario», Brahim Ghali, a reconnu, dimanche soir, sa défaite dans la région d'El Guerguarat face aux forces marocaines et le contrôle imposé par le Maroc sur cette zone à partir du 13 novembre 2020.

Selon les observateurs, cette déclaration est considérée comme un aveu tangible reconnaissant que le Polisario et ses hordes ne peuvent plus s'approcher de la région d'El Guerguarat comme ils tentaient de s'y aventurer avant le 13 novembre 2020, et que les forces marocaines contrôlent pleinement cette zone afin de sécuriser et d'assurer la fluidité du transit, notamment celui des transporteurs de marchandises reliant le Maroc à l'Afrique de l'Ouest.

L'aveu explicite d'incapacité de Brahim Ghali dément toutes les prétendues attaques du Polisario contre les FAR.

A.E.K

# Réticence et péremption

*Plus de 10 millions de doses risquent de partir en fumée*

**A**u moment où le gouvernement exhorte les Marocains à adopter une vaccination complète à trois doses pour faire face à une éventuelle nouvelle vague de Covid-19, la date d'expiration des vaccins suscite l'inquiétude des spécialistes. Selon un membre du Comité scientifique et technique national, contacté par Libé, le faible taux journalier de vaccination, enregistré ces dernières semaines, pourrait bien affecter le stock national de vaccins qui serait menacé de péremption.

«A titre d'exemple, dimanche dernier, seulement 3.710 personnes ont poussé les portes des centres de vaccination», a-t-il souligné. «Plus de 10 millions de doses sont donc menacées étant donné qu'aucun vaccin ne peut être utilisé au-delà de la date de péremption fixée par le fabricant», a-t-il fait savoir. «Si la situation demeure inchangée et la faible demande de vaccination persiste, le Maroc sera dans l'obligation de commander de nouveaux lots de vaccins», a-t-il mis en garde. «La situation est d'autant plus inquiétante que les vaccins sont extrêmement sensibles au facteur temps. Par exemple, au-delà de la période de validité qui dure six mois, le vaccin Pfizer doit, après ouverture, être conservé à une certaine température et utilisé dans les 6 heures. Tout vaccin non utilisé doit être jeté», a précisé notre interlocuteur.

Si l'acquisition de vaccins anti-Covid-19 a coûté au Royaume plus de 6 milliards de dirhams à fin septembre 2021, le nombre exact de vaccins gaspillés n'est pas disponible, car le ministère de la Santé n'a jamais révélé ces chiffres. Ce qui amène certains spécialistes à se demander si les responsables en tiennent le compte ou pas. «Quoi qu'il en soit, ces chiffres devraient continuer de grimper et le nombre de vaccins périmés et jetés risque d'augmenter fortement, puisque l'intérêt des citoyens pour la vaccination a drastiquement diminué par rapport à l'été dernier», a révélé notre spécialiste.

«La mise au rebut des vaccins est certes profondément regrettable, mais l'OMS recommande que ces doses périmées soient retirées de la chaîne de distribution et éliminées en toute sécurité», estime ce membre du Comité scientifique national, faisant savoir que «la durée de conserva-



tion d'un vaccin indique l'intervalle de temps pendant lequel ce vaccin conserve son activité, sa stabilité et son efficacité sous une température de stockage donnée». Notre source a également tenu à rappeler que «des dates de péremption n'altèrent pas l'innocuité des vaccins mais sont plutôt liées à l'activité du vaccin et au degré de protection qu'il confère». «Des communications publiques plus larges peuvent également être nécessaires pour donner l'assurance que les questions de dates de péremption ont davantage trait à l'activité vaccinale et aux performances des vaccins qu'au problème d'innocuité», a-t-il insisté, avant de souligner l'importance de «la synchronisation des campagnes de vaccination avec la durée de conservation d'un vaccin à son arrivée dans un pays dans le but de faciliter l'utilisation des stocks avant leur date de péremption et pour prévenir et réduire au minimum les gaspillages».

Cependant, au lieu de détruire les vaccins périmés, certains pays ont préféré attendre, dans l'espoir que le producteur du vaccin ou l'Agence européenne des médicaments annonce une éventuelle prolongation de la période de validité. Une mesure à laquelle le bureau européen de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) n'est pas favorable et appelle, par conséquent, les pays à éliminer les vaccins périmés conformé-

ment aux directives nationales sur la gestion des déchets vaccinaux. Mais uniquement si le don n'est pas possible. Il serait, en effet, plus correct que les doses soient partagées avec d'autres pays qui en ont un besoin urgent et ce dans un délai raisonnable avant la date d'expiration afin que le pays bénéficiaire puisse les utiliser. Mais jusqu'à aujourd'hui, aucun indice ne permet de savoir si le Maroc opérera pour cette option ou pas.

Il est, par ailleurs, à noter qu'au cas où il n'existerait pas de procédure particulière pour l'élimination des vaccins anti-Covid-19, leur destruction doit être conforme aux directives nationales existantes quant à la destruction sans risques des vaccins. En cas d'absence de protocole standard, les pays peuvent se référer aux Principes directeurs relatifs à l'élimination sans risques des produits pharmaceutiques non utilisés pendant et après les situations d'urgence, mis en place par l'OMS.

**La vaccination, un facteur déterminant dans la préservation de la santé publique**

De nombreux professionnels de la santé ont insisté sur l'importance d'une adhésion massive et complète à la campagne de vaccination anti-Covid pour faire face à la pandémie. Lors d'un rendez-vous scientifique, profes-

seurs, spécialistes et experts ont été unanimes à appeler tout le monde à se faire vacciner (1ère, 2ème et 3ème dose), soulignant qu'il s'agit là du «seul et unique moyen de faire face à ce virus». La vaccination, ont-ils fait savoir, est également déterminante dans la préservation de la santé publique de la population, particulièrement pour les personnes à risques et celles souffrant de maladies chroniques comme le diabète. Le chef du service des maladies infectieuses au CHU Ibn Rochd de Casablanca, Marhoun Filali Kamal a notamment déploré, dans une déclaration relayée par la MAP, le relâchement constaté à cet égard de la part des citoyens, et qui survient, de surcroît, alors que de nouveaux variants du virus se propagent dans plusieurs régions du monde. «Il s'agit essentiellement du variant Omicron», a précisé le médecin, soulignant que «nous avons besoin d'avoir une vaccination qui soit parfaitement vaccinée pour faire face à ce nouveau variant. Or nous sommes un peu loin d'une vaccination correcte». «La troisième dose du vaccin est extrêmement importante pour avoir une immunité suffisante», a insisté M. Filali Kamal.

Pour sa part, Moulay Taher Alaoui, président du Comité scientifique chargé de la stratégie nationale de vaccination anti-Covid-19, s'est montré plus optimiste en soulignant que le cas

du Maroc est «singulier» par sa stratégie mise en place en vue de protéger la population contre le virus. «Nous sommes un pays de vaccination», s'est-il réjoui, rappelant que dès l'apparition du nouveau coronavirus, le Maroc a mis en place une stratégie unique et efficace, basée notamment sur la mobilisation de 3300 centres de vaccination.

De son côté, le président de la Société marocaine des sciences médicales, Dr Moulay Saïd Affif a fait savoir que la troisième dose est importante pour éviter d'avoir beaucoup de personnes en réanimation en cas de nouvelle vague de l'épidémie.

Concernant la vaccination des enfants, Dr Ahmed Abdellaziz Bousfha, spécialiste en pédiatrie, a estimé qu'il s'agit d'une nécessité urgente dans la mesure où les enfants représentent plus de 50% de la population mondiale. «Il est vrai que les effets du Covid-19 demeurent moins néfastes sur les enfants mais ceux porteurs de virus constituent de grands facteurs de propagation du coronavirus et de sa mutation d'où l'importance des trois doses pour les enfants âgés de 17 ans et moins», a-t-il souligné. Selon lui, la pratique et les statistiques ont révélé l'importance de la vaccination qui ne se limite pas à l'immunisation contre le coronavirus mais la dépasse pour englober également les maladies pulmonaires.

Mehdi Ouassat

# Participation du Maroc à la 9<sup>ème</sup> Conférence des Etats parties à la Convention des Nations unies contre la corruption



Les travaux de la 9<sup>ème</sup> session de la Conférence des Etats parties à la Convention des Nations unies contre la corruption ont été lancés, lundi, à Charm el-

Cheikh, en Egypte.

Cette réunion de cinq jours, qui se tient sous un format hybride, rassemble environ 2.700 participants, dont des chefs d'Etat et de gouvernement, des

représentants d'organisations régionales et de la société civile, des universitaires, des chercheurs et des représentants du secteur privé.

Le Maroc est représenté à

cette conférence par une délégation qui comprend notamment

l'ambassadeur représentant permanent du Maroc à Vienne, Azzeddine Farhane, le président de l'Instance nationale de la probité, de la prévention et de la lutte contre la corruption (INPPLC), Mohamed Bachir Rachdi, et l'adjoint de l'ambassadeur du Maroc au Caire, Abderrazak Dinar.

Cette conférence bisannuelle rassemble les Etats parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption pour examiner sa mise en œuvre et discuter des moyens à même de renforcer la lutte contre la corruption.

Parmi les sujets phares qui seront abordés lors de cette neuvième session figurent la prévention, le recouvrement d'avois, la coopération internationale, les questions de propriété de facto et les moyens permettant de faire avancer les engagements pris dans la Déclaration politique de la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur la

lutte contre la corruption.

La conférence examinera également la promotion du développement durable, la relance post-Covid et la stabilité économique et politique.

Selon les organisateurs, la 9<sup>ème</sup> session de la Conférence des Etats parties à "la Convention des Nations unies contre la corruption constitue un jalon mondial pour améliorer la coopération internationale contre la corruption et aider le monde à se remettre, avec intégrité, de la pandémie de Covid-19".

La Convention des Nations unies contre la corruption est entrée en vigueur en décembre 2005. Elle a été ratifiée par tous les Etats membres des Nations unies.

En vertu de la Convention, les Etats sont juridiquement tenus de prévenir et de criminaliser la corruption, de renforcer la coopération internationale, de restituer les fonds pillés et d'améliorer l'assistance technique et l'échange d'informations dans les secteurs public et privé.

## Le Maroc, un pays pionnier en matière de renforcement du dialogue inter-méditerranéen

Le Maroc figure parmi les pays pionniers en matière de renforcement du dialogue inter-méditerranéen grâce à ses différentes initiatives courageuses visant la promotion de la paix et des échanges commerciaux dans la région, a affirmé l'ambassadeur du Royaume en Italie, Youssef Balla.

"L'Europe et les pays du Sud de la Méditerranée ont de puissants intérêts stratégiques communs et sont dans l'obligation de définir une stratégie de développement durable et de se donner les moyens politiques de la réaliser et de fixer des objectifs pragmatiques", a déclaré le diplomate marocain lors d'une rencontre sur les perspectives de développement de la Méditerranée, tenue samedi à Rome.

A cette occasion, M.Balla a souligné que "la Méditerranée a besoin d'une forte impulsion politique pour répondre aux défis politiques et stratégiques auxquels font face les pays de la région", notant que plusieurs voies sont envisageables pour réduire l'écart entre la rive nord et la rive sud et garantir un développement durable harmonieux.

L'ambassadeur a évoqué, dans ce sens, l'accord d'Association Maroc-UE datant de 1996, qui a contribué au ren-

forcement du dialogue politique, à la promotion de la libre circulation des marchandises et au raffermissement de la coopération aux niveaux économique, social et culturel.

"Ce partenariat exemplaire continue de réaliser ses objectifs en dépit des contraintes politiques et économiques", a-t-il assuré, ajoutant que le Royaume aspire à jouer un rôle de hub régional entre l'Europe et l'Afrique.

S'agissant de la sécurité de la région, selon l'ambassadeur, "le Maroc, en tant que pays pourvoyeur de paix et de stabilité et modèle régional en matière de sécurité, se positionne en un acteur important et pleinement engagé dans la coopération euro-méditerranéenne en matière de lutte contre le terrorisme".

Le Royaume s'est distingué également sur le plan régional et mondial par sa politique migratoire grâce à la Vision éclairée de S.M le Roi Mohammed VI, a souligné M. Balla, rappelant la politique nationale d'immigration et d'asile qui vise à protéger les droits et libertés des migrants, et ce à travers une approche humaniste, cohérente et globale.

Concernant la question environnementale, le Maroc a été classé premier en Afrique et cinquième au niveau mondial



Youssef Balla.

par l'indice de performance du changement climatique grâce à son engagement irréversible dans la lutte contre les changements climatiques, a affirmé l'ambassadeur.

"En cette période claire obscure, entre une pandémie toujours présente et une reprise économique qui accouche d'espoirs prudents, il faut agir afin de corriger les erreurs et créer les conditions

d'une croissance pérenne mutuellement bénéfique, à même de réduire les fractures", a plaidé l'ambassadeur, notant que cette action commune devrait concerner, dans un premier temps, la recherche d'une « issue collective » à plusieurs problématiques, notamment la vaccination, la mobilité et les transformations écologique et numérique.

## Conférence Internationale du Travail

# Bilan riche de la 109<sup>ème</sup> session, présidée par le Maroc

La 109<sup>ème</sup> session de la Conférence Internationale du Travail (CIT), tenue sous la présidence du Maroc, a pris fin samedi sur un bilan particulièrement riche en débats et en échanges ayant conduit à l'adoption de plusieurs importantes résolutions, malgré le contexte difficile lié à la pandémie de Covid-19.

Cette session, présidée par l'ambassadeur représentant permanent du Maroc auprès des Nations Unies et des autres Organisations internationales à Genève, Omar Zniber, s'est étalée sur cinq semaines réparties en deux segments, le premier du 3 au 19 juin 2021, et le second du 25 novembre au 11 décembre 2021.

C'est la première fois, depuis qu'il est devenu membre de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) le 13 juin 1956, que le Maroc est élu à la présidence de la CIT.

La séance de clôture, tenue sous format virtuel, a connu la participation de plus de 4.000 participants, représentant, entre autres, les trois mandants (Gouvernements, Employeurs et Travailleurs).

S'exprimant à cette occasion, M. Zniber a souligné que la présidence par le Royaume du Maroc de la 109<sup>e</sup> session de la CIT, "fut un immense honneur,

le Maroc étant un membre engagé, de manière significative, en faveur des instruments internationaux du travail, des valeurs, principes et objectifs de l'OIT, en sus de son engagement en faveur du tripartisme".

Il a indiqué, dans ce sens, que cette session "fera date parce qu'elle a eu lieu à une période de crise sanitaire et dans un contexte économique sans précédent, marqué par la propagation de la pandémie de Covid-19".

Il a fait observer, à ce propos, que plusieurs importantes résolutions ont été adoptées au titre de cette session, citant, à titre d'illustration, la Résolution portant sur l'appel mondial à l'action en vue d'une reprise centrée sur l'humain qui soit inclusive, durable et résiliente pour sortir de la crise de Covid-19.

M. Zniber a saisi cette occasion pour rappeler qu'une action urgente et coordonnée, notamment au niveau multilatéral, demeure la clé de voûte pour une réponse aux répercussions engendrées par la crise sanitaire.

Il a également rappelé que la tenue de cette session a permis d'assurer la continuité des travaux de l'Organisation Internationale du Travail, via l'élection des nouveaux membres du Conseil d'Administration pour l'exercice triennal 2021-2024, initialement prévue en 2020 et reportée à



cause de la pandémie, ainsi que par le biais de l'adoption du budget de l'Organisation pour la période 2022-2023.

Cette session a été marquée, en outre, par les réunions de plusieurs groupes de travail qui ont traité de sujets essentiels, tels que l'apprentissage durant toute la vie, les inégalités en travail (notamment entre les hommes et les femmes) et le système fondamental de la couverture sociale, d'autant plus que 70% des travailleurs dans le monde n'en

bénéficient pas.

Aussi, la réunion a-t-elle été l'occasion pour la délégation marocaine de mettre en avant le nouveau modèle de développement impulsé par SM le Roi Mohammed VI, et qui fixe des ambitions majeures pour le Royaume en matière d'assurance maladie, de couverture sociale, y compris le droit à la retraite, aux allocations familiales et à l'indemnité chômage.

Le Maroc a participé à la

deuxième partie de la 109<sup>e</sup> session de la Conférence Internationale par une délégation tripartite relevée, présidée par Younes Sekkouri, ministre de l'Inclusion économique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences, et composée des délégués représentant, respectivement, le gouvernement, les travailleurs et les employeurs.

A noter que le Maroc siègera au Conseil d'Administration de l'OIT pour la période 2022-2025.

## Couverture santé universelle

# L'ANAM appelle à investir davantage dans la santé

L'Agence nationale de l'assurance maladie (ANAM) a appelé, dimanche, à investir davantage dans la santé et à lui allouer les ressources de manière efficace et équitable en fonction des besoins.

Cet appel, lancé à l'occasion de la Journée internationale de la Couverture-Santé Universelle sous le thème «ne laisser personne de côté : investir dans les systèmes de santé pour tous», s'inscrit parfaitement dans la conjoncture actuelle marquée par le lancement par SM le Roi Mohammed VI du chantier de généralisation de la protection sociale au profit de tous les Marocains durant les cinq prochaines années.

Il s'agit, en effet, de la généralisation de l'assurance maladie obligatoire de base à l'horizon de 2022, sur fonds de refonte profonde du système de santé national, telle que éternisée dans les conclusions du «Nouveau modèle de développement» du Maroc et inscrit parmi les priorités du programme gouvernemental 2021-2026, indique un communiqué de l'agence.

Ainsi, l'ANAM en sa qualité de régulateur engagé dans les efforts collectifs dé-

ployés pour la concrétisation de ce projet Royal, a profité de la célébration de cette journée pour dresser un bilan du cheminement du Maroc vers la couverture sanitaire universelle (CSU) et brosser les perspectives à venir.

Elle relève que depuis l'instauration de l'assurance maladie obligatoire (AMO) jusqu'à aujourd'hui, une nette évolution a été enregistrée non seulement au niveau des paramètres du régime, mais aussi au niveau de la prise en charge des malades, notamment pendant la pandémie de la Covid 19 (tests PCR, hospitalisation, vaccination...).

De même, les outils d'encadrement et de maîtrise médicalisée des dépenses ont connu une évolution significative. Le nombre de médicaments remboursables au titre de l'AMO est passé de 1.000 médicaments en 2006 à 4.850 médicaments en 2020, dont 3015 médicaments génériques (soit 65%).

Le nombre de réclamations traitées par l'ANAM, dans le cadre de sa mission d'arbitrage des litiges entre les différents intervenants du système, a également évolué en passant de 328 réclamations reçues en

2011 à 10.255 requêtes en 2021.

Ces importants progrès ont été réalisés et plusieurs étapes ont été franchies dans la mise en œuvre progressive de la couverture médicale, ajoute le communiqué, notant que le système connaît toujours quelques contraintes liées notamment à la multiplicité des régimes, les écarts entre les paramètres de ces derniers ou encore le poids des dépenses laissées à la charge de l'assuré (31.5% pour la CNOPS et 37.6% pour la CNSS).

De ce fait, conformément aux Hautes orientations Royales et afin d'accompagner les réformes escomptées, notamment celles de la priorité donnée à la généralisation de l'AMO à toute la population d'ici fin 2022, l'ANAM a mis à jour par anticipation sa stratégie 2020-2024, tout en participant à l'élaboration de la stratégie sectorielle de protection sociale.

En outre, la stratégie d'accompagnement adoptée par l'ANAM se base sur la refonte de l'arsenal juridique du dispositif de la CMB à travers la proposition des amendements nécessaires pour améliorer les dispositions légales et réglementaires, en plus du renforcement

des missions de l'agence pour qu'elle puisse jouer pleinement son rôle de régulateur de la CMB. S'y ajoutent l'élargissement de la base des assujettis à l'AMO et la mise en place d'instruments novateurs pour un financement pérenne de l'AMO.

Elle concerne aussi l'adaptation des outils de régulation aux évolutions du dispositif de l'AMO, à travers notamment l'institutionnalisation des principes de parcours coordonné de soins visant à assurer un meilleur suivi médical des assurés, la mise en place d'une nouvelle stratégie de remboursement des médicaments, afin de maîtriser les dépenses du poste médicament qui absorbe à lui seul 31.5% des dépenses de l'AMO. A cet égard, les Affections de longue durée (ALD), qui touchent 3.2% de la population couverte par l'AMO, s'accaparent 51.8% des dépenses totales. Quelque 71.6% de ces dépenses concernent l'insuffisance rénale chronique terminale (26.7%), les tumeurs malignes (23.7%), le diabète insulino-dépendant (10.7%) et l'hypertension artérielle sévère (10.5%).

# Horizons

## Boris Johnson et la vertu de la responsabilité

Alors que 2021 touche à sa fin, le message « Bonne année ! » peut sembler in vraisemblablement optimiste. Le président russe Vladimir Poutine rassemble des troupes près de la frontière de son pays avec l'Ukraine. Le président chinois Xi Jinping se demande avec menace si le moment est venu d'envahir Taïwan. Et la pandémie de Covid-19 continue de menacer la vie et le bien-être des personnes dans le monde, la nouvelle variante Omicron nous rappelant le danger que de grandes populations restent non vaccinées, en particulier dans les pays les plus pauvres.

Le président américain Joe Biden a tenté d'insuffler un peu d'optimisme dans la politique mondiale en organisant un sommet virtuel des démocraties réelles et prétendues du monde. Le rassemblement a suscité une hostilité prévisible de la part de la Chine et de la Russie, ainsi que des critiques aux États-Unis concernant le choix des invités. Certains, naturellement, ont souligné l'importance primordiale des démocraties présentes en donnant l'exemple par leur comportement, plutôt que de simplement prêcher (parfois un peu hypocritement).

Mais, en dehors du sommet, un scandale politique vulgaire en Grande-Bretagne – concernant des partis organisés dans la résidence et le bureau officiels du Premier ministre Boris Johnson pendant les fermetures à la fin de l'année dernière – a récemment mis en évidence l'une des vertus centrales des sociétés véritablement démocratiques : leurs dirigeants ne peuvent pas s'échapper indéfiniment avec un comportement mauvais, corrompu ou égoïste. Enfin, Johnson semble maintenant le découvrir.

Bien que Johnson ait la réputation bien méritée de maintenir une relation sans lien de dépendance avec la vérité, de nombreux électeurs semblent avoir pris cela en compte dans la façon dont ils le perçoivent. De plus, les initiés du Parti conservateur et ceux qui ont déjà travaillé avec Johnson dans le journalisme (sa carrière avant la politique), ont toujours su qu'il était peu probable qu'il suive des règles qui ne lui conviendraient pas.

Cet échec personnel assez important était apparent même dans son enfance, comme le notait un rapport scolaire remarquablement prémonitoire de son maître de maison à Eton College. « Je pense », a écrit le professeur de Johnson, « il croit honnêtement qu'il est grossier de notre part de ne pas le



considérer comme une exception, quel qu'un qui devrait être libre du réseau d'obligations qui lie tout le monde».

Bien sûr, les problèmes surgissent rapidement lorsque l'on adopte cette approche de la vie au sein du gouvernement. En particulier, l'administration prétendument conservatrice de Johnson, assistée d'alliés dans les médias, a tenté d'affaiblir bon nombre de freins et contrepois qui devraient restreindre le pouvoir du gouvernement central.

Ainsi, la BBC, le grand radiodiffuseur de service public britannique, a été attaquée pour ne pas avoir suivi la ligne du gouvernement. La Commission électorale et les juges sont critiqués pour avoir tenté de freiner les actions ministérielles et partisanes qui contreviennent aux lois existantes. Johnson bafoue régulièrement les codes censés contrôler le comportement des ministres et des politiciens en général. Le gouvernement utilise des procédures parlementaires pour contourner le contrôle législatif approprié et, en 2019, a même illégalement suspendu (ou prorogé) le Parlement lui-même, car il semblait que le législateur pourrait entraver les plans de Johnson sur le Brexit.

Tout cela s'est maintenant cristallisé dans la rangée des « fêtes de Noël », qui dresse le portrait d'un gouvernement « libre du réseau d'obligations qui lie tout le monde ». Après tout, les rassemblements ont eu lieu alors que le gouvernement disait au reste du pays qu'en

raison de la pandémie, les fêtes étaient interdites. En fait, l'interdiction de se rassembler allait encore plus loin. Les gens ne pouvaient pas rendre visite à des amis ou à des parents mourants, car on pensait que les réunions de toute sorte augmentaient le risque de propagation du virus mortel.

La gestion par Johnson de ce scandale naissant n'a pas accru la confiance dans sa direction du pays, c'est un euphémisme. Cela est particulièrement troublant à un moment où il est d'une importance vitale que les citoyens fassent confiance au gouvernement pour prendre les bonnes mesures de santé publique pour protéger l'ensemble de la société.

La leçon la plus sérieuse et la plus générique à tirer de l'affaire, à une époque de débat croissant sur la démocratie et les valeurs libérales, est que dans un pays qui les défend, les agents publics ne peuvent pas cacher de manière fiable des actes répréhensibles. La liberté de la presse et la responsabilité envers les électeurs signifient que les mauvais comportements, à plus ou moins grande échelle, ne peuvent être niés sans enquête.

Comparez cela avec la situation en Chine. Le monde a autant souffert du coronavirus en partie à cause du secret dans lequel le gouvernement chinois a enveloppé le stade précoce de la pandémie ainsi que l'origine précise du virus.

Dans un exemple plus récent de totalitarisme irresponsable, le régime de

Xi a tenté d'étouffer toute enquête ou connaissance du comportement sexuel prédateur présumé de l'ancien vice-Premier ministre Zhang Gaoli envers le joueur de tennis professionnel Peng Shuai. Imaginez maintenant jusqu'où vous iriez si vous essayiez d'enquêter sur les transactions financières des hauts dirigeants chinois et de leurs familles et amis.

Dans les démocraties, le comportement des dirigeants est limité par le fait qu'ils doivent tôt ou tard avouer. Les régimes totalitaires et autoritaires se couvrent toujours. Dans quelle sorte de société préféreriez-vous vivre ?

Des milliers de citoyens de Hong Kong qui quittent maintenant leur merveilleuse ville autrefois libre pour une nouvelle vie ailleurs donnent leur propre réponse à cette question. Je leur souhaite à tous une très bonne année dans leurs nouvelles maisons, et j'adresse un salut similaire à ceux qui ont dû rester et à tous ceux qui sont piégés dans des États autoritaires ou totalitaires. Mais leur bonheur et leur prospérité dépendront bien sûr dans une certaine mesure du fait que ceux qui assistent au sommet de Biden – y compris Johnson – se comportent comme des démocrates qui croient vraiment et pratiquent les valeurs d'une société ouverte.

**Par Chris Patten**

*Dernier gouverneur britannique de Hong Kong, ancien commissaire européen aux affaires étrangères et chancelier de l'Université d'Oxford*

# Une lecture erronée du bilan de la Chine à l'OMC nuit au commerce mondial



Le 20e anniversaire de l'adhésion de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce le 11 décembre a une fois de plus mis en lumière des débats de longue date sur la manière dont la Chine a respecté ses obligations dans le cadre de l'OMC, et si un écart par rapport à ses engagements stimule ou ralentit sa croissance économique. Cette discussion affecte les points de vue de nombreux pays sur la question de savoir si le système commercial mondial actuel doit être renforcé ou réduit.

L'ancien président américain Donald Trump était déterminé à abattre l'OMC, en rendant inopérant son système de règlement des différends et en lançant des guerres commerciales que l'organe a jugées illégales. Et son successeur, Joe Biden, a jusqu'à présent peu fait pour améliorer le fonctionnement de l'OMC. Les États-Unis prétendent que la Chine viole régulièrement ses obligations dans le cadre de l'OMC et que l'organisme est inefficace pour changer le comportement chinois. Mais les données ne corroborent pas de telles affirmations, et la perception erronée que ce récit a créée nuit au système commercial mondial.

Certes, il existe encore de nombreuses distorsions dans l'économie chinoise. Par exemple, la Chine a une politique industrielle de construction navale qui est en place depuis une quinzaine d'années. Aidée par de multiples subventions pour l'utilisation des terres, le coût du capital, la production et l'investissement totalisant environ 540 milliards de yens (85 milliards de dollars), la Chine est passée d'un acteur insignifiant dans l'industrie à celui de premier exportateur mondial de navires commerciaux. Beaucoup aux États-Unis et en Chine semblent considérer cette augmentation rapide de part de marché comme un signe du succès de la politique industrielle chinoise

(bien que les États-Unis pensent qu'il s'agit d'un moyen injuste de promouvoir la croissance économique). Mais pour évaluer son effet sur la croissance de la Chine, nous devons également connaître le coût d'opportunité des subventions et l'effet d'entraînement d'une grande industrie de la construction navale. Selon un excellent article de 2019 de Panle Jia Barwick, Myrto Kalouptsi et Nahim Bin Zahur, la politique de subvention a donné aux chantiers navals chinois un bénéfice supplémentaire d'environ 100 milliards de yens et aux armateurs chinois 18 milliards de yens supplémentaires. Mais ces gains représentent moins de la moitié du coût de la subvention. Et bien qu'il n'y ait pas d'estimation fiable de l'effet d'entraînement, une estimation généreuse pourrait être de 100 milliards CN. Cela impliquerait que cette politique industrielle a détruit de la valeur dans l'ensemble, et a donc entraîné vers le bas, et non vers le haut, la croissance économique globale de la Chine. Malgré certaines distorsions économiques persistantes, la Chine a également abaissé les barrières à l'entrée pour les entreprises privées nationales et les entreprises internationales. Ce sont ces réformes, et non l'intervention de l'État, qui ont donné lieu à la croissance économique rapide du pays.

Les évaluations de la conformité de la Chine aux règles de l'OMC sont également truffées d'erreurs de jugement. Les responsables commerciaux de l'administration Trump ont souvent répété l'affirmation selon laquelle la Chine s'était activement soustraite à ses obligations dans le cadre de l'OMC beaucoup plus fréquemment que les autres pays membres. Parce que la Chine n'est pas liée par les règles de l'organisation, selon l'argument, les États-Unis doivent utiliser des tactiques en dehors du système de l'OMC, telles que les tarifs d'importation,

pour lutter contre les transgressions chinoises. L'OMC, selon ce point de vue, est inutile ou pire.

En fait, le bilan de conformité de la Chine à l'OMC, bien qu'imparfait, est globalement comparable à celui des autres pays membres. Le système de l'OMC a généralement été efficace pour garantir que la Chine reste aussi ouverte qu'elle l'avait promis lors de son adhésion en 2001.

Les données de l'OMC sur les différends commerciaux – en particulier le nombre de plaintes juridiques déposées par d'autres pays membres contre la Chine – fournissent un certain soutien objectif à cette conclusion. Depuis 2001, 47 plaintes ont été déposées contre la Chine, représentant 12,2% de tous les litiges à l'OMC pendant cette période. Au cours de la même période, il y a eu plus de deux fois de plaintes contre les États-Unis, représentant 28,4% du total. En d'autres termes, d'autres membres de l'OMC considèrent que la Chine n'est que deux fois moins susceptible que les États-Unis d'avoir violé obligations en vertu des règles de l'organisation.

La Chine a également un historique raisonnable de conformité et de modification de ses politiques lorsqu'un groupe spécial de l'OMC se prononce contre elle. Une indication de non-conformité est lorsque les plaignants initiaux doivent déposer une deuxième plainte à l'OMC contre un pays sur la même question ou une question similaire. Sur les 47 affaires contre la Chine, seules deux ont nécessité un deuxième dépôt. Par la même mesure, les États-Unis semblent avoir ignoré 15 décisions à leur encontre.

Les données ne soutiennent donc pas l'idée que la Chine est un contrevenant de ses engagements à l'OMC et non contrôlé par les processus de l'organisme. Les politiques et pratiques commerciales de la

Chine sont souvent contestées à l'OMC, mais pas plus fréquemment que celles de certaines autres grandes économies. Et le bilan du pays en matière de conformité aux décisions de l'OMC n'est pas celui d'un cas aberrant.

Cela a d'énormes implications sur la façon de sauver et d'améliorer le système commercial mondial fondé sur des règles. Si nous pensons que des règles plus claires et plus strictes sur les subventions, la protection des droits de propriété intellectuelle ou le comportement des entreprises publiques peuvent réduire davantage les distorsions dans l'économie chinoise, alors la meilleure façon d'y parvenir est de réviser le règlement en conséquence, par le biais des négociations plurilatérales. Les règles de l'Accord global et progressif pour le partenariat transpacifique, qui couvrent nombre de ces questions, offrent un modèle possible. La récente demande officielle de la Chine d'adhérer au CPTPP signale une volonté de modifier ses politiques dans ces domaines également.

Pendant ce temps, les États-Unis peuvent également renforcer leur adhésion à leurs obligations dans le cadre de l'OMC, améliorer leur conformité avec les décisions de l'organe et desserrer leur emprise sur la nomination des juges de l'organe d'appel de l'OMC. Cela améliorerait grandement à la fois la crédibilité des États-Unis et l'efficacité du système commercial mondial.

Le système de l'OMC a mieux fonctionné que beaucoup ne l'ont prétendu. Il ne doit pas être tiré vers le bas. Mais il peut et doit être amélioré davantage.

Par Shang-Jin Wei

*Ancien économiste en chef à la Banque asiatique de développement et professeur de finance et d'économie à la Columbia Business School et à la School of International and Public Affairs de l'Université de Columbia.*



## Face au "raz-de-marée Omicron", le Royaume-Uni mise sur la troisième dose de vaccin



Face à "un raz-de-marée d'Omicron" qui déferle sur le Royaume-Uni, le Premier ministre Boris Johnson a annoncé dimanche soir une forte accélération de la campagne de rappel vaccinal, avec l'objectif de proposer une troisième dose de vaccin contre le Covid-19 à tous les adultes d'ici fin décembre.

"Personne ne doit en douter : il y a un raz-de-marée d'Omicron qui arrive, et je crains qu'il ne soit désormais clair que deux doses de vaccin ne suffisent pas pour assurer le niveau de protection dont nous avons tous besoin", a déclaré Boris Johnson dans une allocution diffusée à la télévision à 20H00 (GMT et locales). "Mais la bonne nouvelle est que nos scientifiques sont convaincus qu'avec une troisième dose - une dose de rappel - nous pouvons tous relever notre niveau de protection".

Misant sur cette troisième dose pour éviter de submerger les hôpitaux et de paralyser l'économie, Boris Johnson a annoncé avancer d'un mois l'objectif d'offrir cette piqûre de rappel à tous les plus de 18 ans en Angleterre. Ils pourront désormais en bénéficier avant le Nouvel An.

Les autres nations du Royaume-Uni (Ecosse, Irlande du Nord et Pays de Galles) vont également accélérer leur programme de vaccination.

Pour accompagner ce branle-bas de combat, les centres de vaccination vont se multiplier, leurs horaires seront étendus, des militaires seront déployés, et des milliers de vaccinateurs seront formés, a détaillé le dirigeant conservateur.

Cette annonce solennelle, depuis Downing Street, intervient quelques heures après le relèvement du niveau d'alerte Covid en raison d'une "rapide augmentation" des cas du variant Omicron, qui a poussé le gouvernement à annoncer de nouvelles mesures.

Le nombre total de cas d'Omicron détectés au Royaume-Uni a atteint 3.137, soit une augmentation de 65% par rapport au total de 1.898 cas recensés samedi, mais le nombre réel de cas serait en réalité bien supérieur.

Détecté au Royaume-Uni il y a seulement un peu plus de deux semaines, Omicron devrait être le variant dominant d'ici quelques jours, estime le gouvernement.

Le niveau d'alerte a été relevé de trois à quatre, le deuxième niveau le plus élevé, qui indique que "la transmission est élevée" et que la pression sur les services de santé est "importante ou en augmentation".

"Les premiers éléments montrent qu'Omicron se propage beaucoup plus rapidement que Delta et

que la protection vaccinale contre les maladies symptomatiques d'Omicron est réduite", ont souligné les responsables de santé de l'Angleterre, l'Ecosse, du Pays de Galles et de l'Irlande du Nord dans un communiqué commun.

La gravité d'Omicron "sera plus claire les prochaines semaines", mais ils notent qu'il y a "déjà" des hospitalisations dues à Omicron et qu'il est "probable" que leur nombre "augmente rapidement".

Le Royaume-Uni est particulièrement touché par la pandémie avec plus de 146.000 morts et quelque 50.000 nouvelles contaminations enregistrées chaque jour.

Outre l'accélération de la campagne de rappel vaccinal, le dépistage va être étendu. A partir de mardi, les cas contacts totalement vaccinés de personnes testées positives au Covid-19 seront priés d'effectuer quotidiennement des tests antigéniques pendant sept jours. Ceux qui ne sont pas vaccinés doivent rester isolés dix jours.

Ces annonces s'ajoutent à d'autres mesures présentées récemment par M. Johnson, dont le retour au télétravail et l'introduction du passeport sanitaire dans certains lieux comme les discothèques.

Soumis au vote des députés mardi, ces nouvelles mesures devraient être adoptées grâce au soutien du parti d'opposition travailliste, mais Boris Johnson s'expose à la défiance d'une partie de son camp conservateur.

Parmi les frondeurs, le député Steve Baker a estimé les restrictions supplémentaires "disproportionnées". Il a déclaré sur SkyNews que comme lui, une soixantaine de députés conservateurs voteront contre les nouvelles mesures.

Outre cette fronde dans ses

rangs, Boris Johnson est fragilisé par une série de scandales liés à des fêtes supposées à Downing Street l'hiver dernier, au moment où les Britanniques étaient censés limiter les interac-

tions sociales pour éviter la propagation du virus.

Le plus haut fonctionnaire britannique, Simon Case, est chargé de mener une enquête interne.

### Omicron se diffuse plus rapidement et les vaccins sans doute moins efficaces, selon l'OMS

Le variant Omicron du coronavirus responsable du Covid-19 semble se propager plus que le variant Delta, provoquer des symptômes moins sévères et rendre les vaccins moins efficaces, a indiqué dimanche l'OMS, qui souligne que les données restent très parcellaires.

Omicron est désormais présent dans 63 pays, a expliqué l'organisation dans une mise au point technique, qui confirme les déclarations de ses responsables ces derniers jours.

Selon l'OMS, Omicron semble bien se diffuser plus vite que le variant Delta, qui pour l'heure est encore responsable de l'essentiel des infections dans le monde. Cette diffusion plus rapide est constatée non seulement en Afrique du Sud, où Delta était moins prévalent, mais également au Royaume-Uni, où ce variant domine.

L'OMS ne sait pas pour le moment -faute de données suffisantes- si ce taux de diffusion élevé dans des populations à forte immunité vient du fait qu'Omicron "échappe à l'immunité, profite d'une transmissibilité plus élevée inhérente ou s'il s'agit d'une combinaison des deux".

L'organisation prédit toutefois qu'il "est probable qu'Omicron surpasse Delta dans les lieux où il y a de la transmission communautaire".

Les données ne sont pas encore suffisantes non plus pour établir le degré de gravité de la maladie provoquée par Omicron, même si pour l'heure les symptômes paraissent "légers à modérés" aussi bien en Afrique australe, où il a été détecté, qu'en Europe.

Quant aux vaccins anti-Covid, le peu de données disponibles ainsi que le profil génétique d'Omicron laissent soupçonner "une baisse de l'efficacité" pour ce qui concerne la protection contre "l'infection et la transmission".

Pour leur part, les laboratoires Pfizer et BioNTech -qui ont mis au point le vaccin Cominarty, l'un des plus efficaces contre le Covid jusqu'à présent- ont assuré en fin de semaine dernière qu'il était "toujours efficace" après trois doses face à Omicron.

Les pays qui en ont les moyens encouragent déjà, en majorité, les populations à se faire administrer une dose de rappel. C'est particulièrement le cas en Europe confrontée à une nouvelle déferlante d'infections, provoquée par Delta, suite à l'abandon prématuré des restrictions sanitaires mais aussi des taux de vaccination parfois insuffisants.

### Au moins un décès dû au variant Omicron

Au moins une personne contaminée par le variant Omicron du coronavirus est morte au Royaume-Uni, a indiqué lundi le Premier ministre Boris Johnson.

"Malheureusement, Omicron génère des hospitalisations et il a été confirmé qu'au moins un patient est décédé (des suites d'une contamination) au variant Omicron", a déclaré le dirigeant conservateur lors de la visite d'un centre de vaccination à Londres, alors qu'il mise sur une campagne de rappel vaccinal massive pour freiner la propagation du variant.



# Les enquêtes sur le 6 janvier lèvent le voile sur la fin du mandat Trump

Plusieurs livres et une commission parlementaire cherchent à faire la lumière sur les dernières semaines de la présidence de Donald Trump et esquissent de plus en plus clairement le tableau d'une démocratie américaine en grand danger.

La commission de la Chambre des représentants qui enquête sur les événements du 6 janvier 2021 resserre son emprise sur l'ex-président et ses proches.

Au cours de la semaine écoulée, une cour d'appel de Washington a estimé que Donald Trump ne pouvait invoquer des privilèges présidentiels pour bloquer la transmission à cette commission de communications internes à la Maison Blanche.

Son ex-chef de cabinet, Mark Meadows, comme d'autres anciens collaborateurs sont menacés de poursuites pénales pour refus de coopérer avec cette commission.

Les parlementaires ont déjà interrogé 300 témoins. Au centre de leur enquête, les manœuvres de Donald Trump pour renverser le résultat de l'élection de novembre 2020 et la possibilité qu'elles aient pu constituer une tentative de coup d'Etat.

Voici ce que l'on sait de ces semaines cruciales.

Le rejet des résultats du vote du 3 novembre donnant la victoire à Joe Biden n'était pas qu'une coquetterie de mauvais perdant, mais bien la composante essentielle d'une stratégie réfléchie pour garder le pouvoir.

Celle-ci s'est rapidement concentrée sur la cérémonie de certification des résultats de l'élection par le vice-président Mike Pence devant le Congrès, en principe une simple formalité.

Dès la mi-décembre, l'avocat John Eastman élaborait pour Donald Trump un plan précis visant à exploiter les failles de la loi sur le comptage électoral et à bloquer l'accession de Joe Biden à la Maison Blanche.

Sous pression, Mike Pence avait consulté Dan Quayle, l'ancien vice-président de George Bush père, qui lui avait



assuré qu'il n'avait aucune marge de manœuvre légale et devait certifier la victoire de Joe Biden.

"Vous n'imaginez pas dans quelle situation je suis", aurait alors dit Mike Pence, selon le livre "Peril" des journalistes Bob Woodward et Robert Costa. "D'autres pensent que j'ai ce pouvoir", aurait-il ajouté.

Dans un palace de Washington, les 5 et 6 janvier, s'est constituée une "war room", une cellule stratégique de conseillers, dont le théoricien d'extrême droite Steve Bannon. Leurs contacts avec la Maison Blanche ont été fréquents.

Le refus par Donald Trump de reconnaître sa défaite a fait naître la crainte qu'il n'utilise l'armée pour rester au pouvoir.

L'idée qu'il puisse lancer une guerre dans le même but a également donné des sueurs froides aux responsables militaires

et du renseignement.

Le livre "Peril" relate une conversation entre la cheffe de la CIA Gina Haspel et le chef d'état-major Mark Milley quelques jours après l'élection du 3 novembre. "Nous allons tout droit vers un coup d'Etat fomenté par la droite. C'est une pure folie", aurait dit la cheffe espionne au plus haut gradé.

Ce dernier avait multiplié les signaux d'inquiétudes dans les jours qui ont précédé le 6 janvier.

Comme "Peril", le livre "Betrayal" du journaliste de la chaîne ABC Jonathan Karl, évoque des projets de Donald Trump de frapper en Iran dans les dernières semaines de son mandat et la difficulté de ses conseillers et ministres à l'en dissuader, y compris un tout nouveau secrétaire à la Défense, Chris Miller.

La Chine aussi s'inquiétait de l'imprévisibilité du président américain dans

ces semaines d'incertitude. Au point que le général Milley décide fin octobre d'appeler son homologue chinois pour le rassurer et éviter que les inquiétudes chinoises ne donnent lieu à un engrenage militaire.

"Je veux vous assurer que le gouvernement américain est stable", a-t-il dit au général Li Zuocheng. "Nous n'allons pas vous attaquer ni mener d'opérations militaires contre vous".

Il renouvellera cet appel deux mois plus tard. "La démocratie, c'est quelquefois brouillon".

Après le choc provoqué par l'attaque du 6 janvier contre le Capitole, plusieurs membres du gouvernement, ont exploré les voies constitutionnelles pour démettre Donald Trump.

En vain. Mike Pence avait finalement certifié la victoire de Joe Biden dans la

nuite du 6 au 7 janvier une fois les assaillants évacués du Capitole et le calme revenu dans la capitale fédérale. Mais il refusait d'envisager les mécanismes institutionnels qui auraient permis d'écarter le président.

La présidente de la Chambre des représentants, Nancy Pelosi, a alors appelé Mark Milley pour lui demander d'empêcher un "président instable" d'appuyer sur le bouton nucléaire. Conversation qu'elle avait immédiatement rendue publique.

"Les boutons nucléaires sont sécurisés", lui a répondu le général, selon "Peril". "Je peux vous assurer que cela n'arrivera pas".

Puis le général Milley avait convoqué les plus hauts gradés américains. Les regardant dans les yeux, il leur avait demandé que tout ordre émanant de Donald Trump lui soit préalablement soumis.

## Au G7, fermes avertissements à l'Iran et à la Russie

L'Iran a une "dernière chance" de négocier sérieusement pour sauver l'accord sur le nucléaire iranien, a prévenu dimanche la cheffe de la diplomatie britannique Liz Truss au terme d'une réunion du G7 qui a aussi mis en garde la Russie contre une invasion de l'Ukraine.

"C'est la dernière chance pour l'Iran de venir à la table des négociations avec une solution sérieuse à ce problème", a dit la ministre, dont le pays préside actuellement le groupe des grandes puissances.

Elle a exhorté l'Iran à venir "avec une proposition sérieuse".

"Il est vital qu'il le fasse" car "nous ne laisserons pas l'Iran se doter de l'arme nucléaire", a martelé Liz Truss lors d'une conférence de presse à Liverpool, dans le nord de l'Angleterre.

Les négociations indirectes entre

l'Iran et les Etats-Unis, par l'intermédiaire notamment des Européens, ont repris fin novembre à Vienne pour tenter de ressusciter l'accord de 2015 censé empêcher la République islamique de se doter de la bombe atomique. Les Américains se sont retirés en 2018 de ce texte, sous la présidence de Donald Trump qui a rétabli ses sanctions contre Téhéran, lequel en réponse s'est affranchi progressivement des restrictions à son programme nucléaire.

L'actuel président des Etats-Unis, Joe Biden, s'est dit prêt à revenir dans l'accord si l'Iran renoue aussi avec ses engagements, mais les négociations qui ont débuté en avril et viennent de reprendre après cinq mois d'arrêt semblent dans l'impasse.

Les Occidentaux ont accusé les Iraniens d'avoir fait marche arrière par rapport au printemps. La diplomatie

américaine soupçonne ouvertement le pays ennemi de vouloir gagner du temps pour parallèlement développer son programme nucléaire qui le rapproche de plus en plus de la bombe.

Washington a prévenu ces derniers jours qu'il ne laisserait pas encore longtemps Téhéran adopter cette attitude, et confirmé qu'un plan B aux contours encore flous était en préparation. Mais c'est la première fois qu'un pays membre de l'accord affirme qu'il s'agit des négociations de la dernière chance.

Selon Liz Truss, ce G7 des ministres des Affaires étrangères a aussi affiché un front uni face à Moscou, que les Occidentaux accusent depuis quelques semaines de préparer une éventuelle invasion de l'Ukraine, malgré les démentis du Kremlin.

La réunion de Liverpool a montré, selon la ministre britannique, que les pays

du G7 "sont très clairs" sur le fait "qu'il y aurait des conséquences massives pour la Russie en cas d'incursion en Ukraine".

Dans une déclaration commune, les ministres des Affaires étrangères du Canada, de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, du Japon, du Royaume-Uni, des Etats-Unis ainsi que le Haut représentant de l'Union européenne appellent la Russie à la "désescalade" et à "la recherche de solutions diplomatiques".

"Nous sommes unis dans notre condamnation du renforcement de la présence militaire et du discours agressif de la Russie à l'encontre de l'Ukraine", écrivent-ils, réaffirmant leur "soutien sans faille à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine".

La menace de sanctions sans précédent a été formulée ces derniers jours par Washington, et notamment par le président Joe Biden qui s'est entretenu

avec son homologue russe Vladimir Poutine.

Une responsable américaine présente à Liverpool avait assuré samedi qu'il était encore possible de résoudre "par la diplomatie" cette nouvelle crise ukrainienne.

Pour cela, le gouvernement américain a annoncé qu'il dépêchait sa secrétaire d'Etat adjointe chargée de l'Europe, Karen Donfried, en Ukraine et Russie de lundi à mercredi, en quête de "progrès diplomatiques pour mettre fin au conflit dans le Donbass", dans l'est de l'Ukraine, "en mettant en oeuvre les accords de Minsk".

Ces accords conclus en 2015 pour mettre fin à la guerre qui a éclaté un an plus tôt dans cette région ukrainienne entre les forces de Kiev et des séparatistes prusses n'ont jamais été vraiment respectés.

# Economie

## Les stratégies de sortie de crise dans le secteur hôtelier en débat

Les stratégies permettant au secteur hôtelier de remonter la crise induite par la pandémie du Covid-19 ont été au menu d'un webinaire organisé par l'Ecole de tourisme "Ostelea".

Intervenant à cette rencontre, Zineb Jabri, consultante en revenu management, a appelé les hôteliers à une révision des standards opérationnels et des stratégies tarifaires et à une refonte de l'offre commerciale pour se préparer à une réouverture dans les meilleures conditions. Il s'agit aussi de se positionner correctement sur le marché local, vu les exigences des clients marocains, dont une grande partie a déjà voyagé à l'étranger, a-t-elle ajouté.

En outre, elle a jugé important de rétablir l'attractivité du secteur hôtelier pour les employés à travers un type de management plus adapté pour une meilleure rétention du personnel opérant dans les hôtels, rapporte la MAP.

Il est question aussi, selon Mme Jabri, de rétablir la confiance au sein dudit secteur, suite à la période difficile qu'a traversée le personnel, marquée par l'arrêt quasi-total de l'activité et la mise en chômage y décollant.

Pour sa part, Mohamed Daoudi, directeur général d'hôtel chez le groupe Atlas Hospitality, a estimé que les hôteliers sont amenés à réduire leurs charges au maximum sans pour autant toucher à la qualité de service pour atténuer les effets néfastes de la crise sanitaire.

Ces opérateurs devraient également diversifier leurs services et chercher des opportunités tels que l'organisation des séminaires, les activités SPA pour augmenter les revenus, a fait valoir M. Daoudi.

Il faut aussi veiller à la qualité de service pour soigner sa réputation et son image de marque, a insisté M. Daoudi, notant que le "tourisme interne doit être intégré d'une façon permanente dans nos approches commerciales dans le futur vu sa contribution à la résilience du secteur". L'expert en marketing hôtelier et stratégies digitales, Assil Bernossi, a recommandé de fluidifier l'expérience client, tant sur le plan physique que digital, invitant les hôteliers à s'inspirer des meilleures pratiques à l'international pour satisfaire au mieux leur clientèle.

Et de mettre en avant la contribution des outils digitaux pour avoir une plus grande flexibilité face à un environnement fluctuant, notant que les hôteliers doivent avoir une attitude curieuse et proactive afin de pouvoir se relever rapidement.

Ostelea Rabat est une école internationale de management en tourisme & hospitalité spécialisée dans la formation de managers, dirigeants, et leaders de l'industrie touristique et hôtelière tant au niveau national qu'international.

## Le déficit budgétaire s'allège à 57,6 MMDH à fin novembre

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources laisse apparaître un allègement du déficit budgétaire à fin novembre 2021.

De 58,2 MMDH à fin novembre 2020, le déficit budgétaire est passé à 57,6 MMDH au cours des onze premiers mois de l'année 2021, selon les dernières estimations publiées par la Trésorerie générale du Royaume (TGR).

Ce déficit tient compte d'un solde positif de 8,5 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), a indiqué la Trésorerie générale rappelant qu'au cours de la même période de l'année 2020 il tenait compte d'un solde positif de 5,1 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

Selon la Trésorerie générale, les recettes ordinaires brutes ont progressé de 6% à 229,3 MMDH contre 216,2 MMDH à fin novembre 2020, ce qui représente une hausse de 6% équivalant à +13,1 MMDH.

Cette évolution «s'explique par la hausse des droits de douane de 26,5%, des impôts indirects de 18,2% et des droits d'enregistrement et de timbre de 21,3%, conjuguée à la diminution des impôts directs de 0,9% et des recettes non fiscales de 14,7%», a expliqué la TGR dans son Bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de novembre 2021.

Précisons que les recettes fiscales brutes ont atteint 197,6 MMDH contre 179 MMDH à fin novembre 2020, soit une hausse de 10,3% (+18,5 MMDH), suite à l'augmentation des recettes douanières de 24,1% et de la fiscalité domestique de 3,9%.



**En hausse de 6%, les recettes ordinaires brutes se sont établies à 229,3 MMDH contre 216,2 MMDH à fin novembre 2020**



Il est à noter qu'au cours de la même période, les recettes non fiscales se sont pour leur part établies à 31,7 MMDH contre 37,2 MMDH un an auparavant, accusant ainsi une baisse de 14,7% (-5,5 MMDH).

Ce recul est attribué notamment à «la diminution des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général (9,7 MMDH contre 19,2 MMDH) et des fonds de concours (672 MDH contre 5.262 MDH), conjuguée à la rentrée de 5,4 MMDH au titre de la privatisation et des produits de cession des participations de l'Etat, à l'augmentation des recettes de monopoles (9.784 MDH contre 8.486 MDH), des recettes en atténuation de dépenses de la dette (1.699 MDH contre 1.475 MDH) et de la redevance gazoduc (763 MDH contre 399 MDH)», selon les explications de la TGR.

Au niveau des dépenses ordinaires émises, la Trésorerie générale annonce qu'elles ont connu une augmentation de 6,2% provenant de «la hausse de 6,6% des dépenses de biens et services, due à la hausse de 6,1% des dépenses de personnel et de 7,9% des autres dépenses de biens et services».

La hausse des dépenses résulte aussi de la stagnation des charges en intérêts de la dette ; la hausse de

23% des émissions de la compensation ainsi que de la baisse de 2,4% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscales.

Soulignons qu'à fin novembre 2021, il ressort en outre que les dépenses émises au titre du budget général sont ressorties à 344,6 MMDH à fin novembre 2021, correspondant à une hausse de 0,8% par rapport à leur niveau à fin novembre 2020.

Cette légère progression des dépenses s'explique par «la hausse de 7,1% des dépenses de fonctionnement et de 3,8% des dépenses d'investissement, conjuguée à la baisse de 14,7% des charges de la dette budgétisée», d'après la TGR.

Quant aux engagements de dépenses (y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement), les chiffres présentés par la TGR montrent qu'ils se sont élevés à 494,4 MMDH.

Ce qui, selon la Trésorerie générale, représente un taux global d'engagement de 78% contre 76% à fin novembre 2020, alors que le taux d'émission sur engagements a été de 89% contre 90% un an auparavant.

Dans le rayon «dépenses de fonctionnement émises», il apparaît que celles-ci se sont chiffrées à 205 MMDH, dont 128,9 MMDH ont concerné les traitements et salaires

qui enregistrent une hausse de 6,1%, a indiqué la TGR. Et d'ajouter que «des dépenses de matériel ont augmenté de 10,4% (48 MMDH) et les dépenses des charges communes de 9,5% (21,1 MMDH) en raison notamment de l'accroissement de 23% des émissions de la compensation (11,4 MMDH)».

En fin de compte, le solde ordinaire enregistré à fin novembre 2021 a été négatif de 3,2 MMDH contre un solde ordinaire négatif de 2,7 MMDH un an auparavant, a constaté la TGR.

Signalons enfin que les recettes des comptes spéciaux du Trésor, qui tiennent compte des versements reçus des charges communes d'investissement du budget général (22,9 MMDH) et d'une recette de 3,8 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de Finances 2021, ont atteint au cours de cette période 104,3 MMDH. Les dépenses émises, qui intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscales pour 2.724 MDH, ont été pour leur part de 96,4 MMDH.

Ainsi, le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'est chiffré à 7,9 MMDH.

**Alain Bouithy**

## Hausse de 4% de la production oléicole à Sefrou

La production des olives au titre de l'année 2021 est estimée à 66.000 tonnes, en hausse de 4% par rapport à l'année précédente, selon la direction provinciale d'agriculture de Sefrou (DPA). Le démarrage de l'activité de récolte des olives a connu un retard dans la province de Sefrou compte tenu des spécificités pédo-climatiques et n'a commencé que vers la mi-novembre, souligne la DAP, précisant que le rendement moyen est de l'ordre de 2,2 tonnes/hectare, avec des rendements de l'olivier en irrigué de 4,4 t/Ha.

La même source relève que la production des olives est orientée à 85% vers la trituration et l'extraction de l'huile

d'olive, 10% vers l'autoconsommation et 5% vers la conservation par les méthodes traditionnelles.

La filière oléicole connaît l'ouverture d'un grand chantier au niveau de la province de Sefrou dans le cadre de la stratégie "Génération Green 2020-2030" à travers un projet d'agrégation des producteurs d'oliviers et le lancement vers la certification de l'olivier biologique.

La DPA souligne, dans ce cadre, l'importance des efforts déployés pour l'encouragement des investissements dans la filière oléicole à travers les subventions octroyées dans le cadre du Fonds de développement agricole (FDA). Elle a

cité la plantation d'oliviers dans les terrains privés qui bénéficie d'une subvention allant de 3.500 DH/Ha en bour à 6.000 DH/Ha en irrigué, l'achat des équipements en matériel agricole pour les fermes d'oliviers avec des taux de subvention allant de 30% à 60% du montant de l'investissement et la construction et l'équipement des unités modernes de trituration et d'emballage qui s'élèvent à 10% du montant de l'investissement pour un plafond de 3.000.000 DH.

La superficie de l'olivieraie à l'échelle de la province de Sefrou s'élève à 31.400 ha, soit 30 pc de la superficie agricole utile.

# La Zlecaf jouera un rôle majeur dans le développement des échanges entre le Maroc et le Nigeria

La Zone de libre-échange africaine (Zlecaf) jouera un rôle majeur dans le développement des échanges entre le Maroc et le Nigeria, qui ont la responsabilité de "tirer vers le haut" le continent, ont souligné les participants à un webinaire organisé par l'Association marocaine des exportateurs (ASMEX) en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie d'Abuja.

Dans son mot d'ouverture adressé aux 200 entreprises présentes lors de ce webinaire intitulé "Morocco-Nigeria: Enhancing opportunities for your business", le

président de l'ASMEX, Hassan Sentissi El Idrissi, a souligné ainsi que les opportunités d'investissement existent partout, mais il faut savoir comment les saisir et en tirer le meilleur, notamment grâce à la Zlecaf qui a pour but de renforcer les échanges entre les pays du continent en général et les échanges entre le Maroc et le Nigeria en particulier, rapporte la MAP.

Cité par un communiqué de l'ASMEX, M. Sentissi El Idrissi a relevé que le Nigeria constitue l'un des plus grands marchés économiques d'Afrique avec lequel le Maroc s'est engagé sur plusieurs chantiers importants.

Et d'ajouter que les échanges commerciaux et les échanges d'expériences entre le Maroc et le Nigeria doivent se faire "de manière plus régulière" afin de faire avancer le continent et fructifier la coopération Sud-Sud. Pour sa part, Moha Ouali Tagma, ambassadeur du Maroc au Nigeria a fait état des grands projets communs entre les deux pays. "La visite de SM le Roi Mohammed VI au Nigeria en 2016 et la visite de son Excellence Muhammadu Buhari au Maroc en 2018 ont marqué un moment historique dans l'histoire des relations entre nos deux pays et ont pour but de donner une toute autre dimension à la coopération Sud-Sud, en plus de donner une toute autre

dimension aux coopérations commerciales et économiques entre les deux pays", a-t-il affirmé.

Il a, en outre, souligné que parmi les conventions signées, deux concernent le gazoduc et la production d'engrais, lesquelles "en disent long sur les intentions des deux pays", notant qu'il est attendu que la Zlecaf "facilitera la libre circulation des biens et services et renforcera les échanges d'expertises".

Le méga-projet de gazoduc (5600km), acté cinq ans auparavant, lors de la visite du Souverain au Nigeria, aura par ailleurs "un grand impact sur les relations entre les deux pays", a-t-il souligné, ajoutant que toutes les composantes de son écosystème ont entamé le travail après avoir analysé sa faisabilité en toutes circonstances.

L'ambassadeur a aussi profité de cette rencontre pour lancer un appel aux acteurs économiques entre les deux pays pour privilégier les échanges Sud-Sud afin de concrétiser cette collaboration dans un esprit win-win, fait savoir le communiqué.

Dans le même sillage, la présidente de la Commission Afrique de l'ASMEX, Saloua Karkri, a relevé que "deux priorités persistent aujourd'hui, mettre en place un observatoire de commerce extérieur et étudier les opportunités d'investissement et d'export, suite

à l'entrée en vigueur de la Zlecaf qui offre d'importantes potentialités en comprenant un peu plus d'un milliard de consommateurs" rappelant, à cet effet, l'impératif de profiter de toutes les opportunités offertes par le contexte et le bon climat des affaires dans les deux pays.

Selon l'ASMEX, les chiffres actuels des échanges entre le Maroc et le Nigeria "ne sont pas suffisants et ne reflètent pas du tout l'impact" des deux pays sur le continent mais le potentiel de développement est "considérable" et les deux parties sont déterminées à rattraper le temps perdu depuis les visites des chefs d'Etat.

Les importations du Maroc depuis le Nigeria ont connu d'importantes baisses sur la période 2013-2020. Le Maroc a commencé à exporter des produits électroniques du Nigeria à partir de 2019 et qu'il est actuellement le 43e fournisseur du Nigeria, tandis que ce dernier est le 65e fournisseur du Maroc, précise le communiqué.

Le marché nigérian est très prometteur pour les exportateurs marocains et comporte d'importants secteurs à forts potentiels d'exportation, non exploités comme celui de l'industrie mécanique et métallurgique (IMM), de l'automobile, de l'électronique/électrique, de la chimie-parachimie en plus du marché

agroalimentaire et pêche qui présente d'innombrables opportunités pour les investisseurs et exportateurs marocains, relève l'ASMEX.

Ce webinaire fait suite aux récents échanges entre le Royaume et le Nigeria et le grand développement des relations bilatérales économiques entre Rabat et Abuja. Dans ce sens et afin de déterminer comment insuffler plus de dynamisme et générer plus d'investissement, ce webinaire a réuni plusieurs personnalités actives en matière de diplomatie économique en plus des experts et des opérateurs eux-mêmes désireux d'activer les leviers qui dynamiseront davantage les relations bilatérales, souligne le communiqué.

Cette rencontre a connu notamment la présence du président de la Chambre de commerce et d'industrie d'Abuja, Al Mujtaba Abubakar, l'ambassadeur du Nigeria au Maroc, Bachir Ibrahim Salah El Hussein, le directeur de la défense et de la réglementation commerciale au ministère de l'Industrie et du Commerce, Saïd Maghraoui, la directrice export à l'AMDIE, Meriem Kabbadj, le représentant de la Commission nigérienne de la promotion d'investissements, Emeka Ofor et le professeur Adesoji Adesugba, directeur général de la Nigeria Export Processing Zones Authority (NEPZA).

Les échanges commerciaux et d'expériences entre les deux pays doivent se faire "de manière plus régulière"

# Le dirham s'apprécie de 0,34% face à l'euro

Le dirham est resté quasi-stable face au dollar américain et s'est apprécié de 0,34% vis-à-vis de l'euro entre les 2 et 8 décembre 2021, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

Lors de l'adjudication d'achat de devises du 7 décembre, la Banque centrale a retenu un montant de 670 millions de dollars, soit l'équivalent de 6,2 milliards de dirhams (MMDH), indique la BAM dans son récent bulletin hebdomadaire.

Au 3 décembre 2021, les avoirs officiels de réserve se sont établis à 322,4 MMDH, en quasi-stagnation d'une semaine à l'autre et en hausse de 10,7% en glissement annuel, rapporte la MAP.

Au cours de la même période, BAM a injecté un montant de 85 MMDH, dont 37,2 MMDH sous forme d'avances à 7 jours sur appel d'offres, 22,7 MMDH sous forme d'opérations de pension livrée, 25 MMDH dans le cadre des pro-

grammes de soutien au financement de la très petite, petite et moyenne entreprise (TPME) et 100 millions de dirhams (MDH) au titre des opérations de swap de change.

Sur le marché interbancaire, le volume quotidien moyen des échanges s'est établi à 3,1 MMDH et le taux interbancaire s'est situé au cours de cette période à 1,5% en moyenne, précise le bulletin, notant que lors de l'appel d'offres du 8 dé-

cembre (date de valeur le 9 décembre), BAM a injecté un montant de 30,3 MMDH sous forme d'avances à 7 jours.

Sur le marché boursier, le MASI a enregistré une hausse de 0,5%, portant sa performance depuis le début de l'année à 17,2%. Cette évolution reflète notamment les hausses des indices sectoriels des services de transport de 1,3%, des banques de 0,9% et des bâtiments et matériaux de construction

de 0,6%.

A l'inverse, ceux des secteurs des sociétés de financement et autres activités financières et du pétrole et gaz se sont dépréciés de 4,5% et 0,9% respectivement.

Pour ce qui est du volume global des échanges, il s'est chiffré à 327,5 MDH contre 684,9 MDH une semaine auparavant. Sur le marché central actions, le volume quotidien moyen s'est établi à 64,4 MDH, après 134,9 MDH.

# Art & culture

## De Cannes à l'enfermement à Kaboul

### Un réalisateur afghan à l'ère des talibans



En 2017, il paradait sur le tapis rouge du Festival de Cannes. Mais quatre ans plus tard, le réalisateur afghan haut en couleurs Salim Shaheen, qui a 125 films de série B à son actif, est terré chez lui à Kaboul, terrifié par les talibans.

Salim Shaheen est l'exubérance incarnée. Il rit fort, crie, lève les mains au ciel. L'homme de 56 ans parle volontiers de lui à la troisième personne et se comporte comme s'il jouait dans l'un de ses films, du Bollywood afghan à petit budget. Alors quand on l'interroge sur ses souvenirs du festival de Cannes, il explose. "C'était le plus beau jour de ma vie!", dit-il en s'agitant. "Tous les Français me connaissent. Ils criaient +Shaheen! Shaheen!+. J'étais surpris qu'ils ne connaissent, puis j'ai compris que mon film était déjà dans les cinémas".

En réalité, ce n'était pas "son" film qui était présenté à Cannes, mais un documentaire sur lui, "Nothingwood", dans lequel la journaliste Sonia Kronlund suivait Shaheen en train de tourner son 111e film.

Le réalisateur et acteur afghan avait bien été accueilli par une standing ova-

tion longue de plusieurs minutes après la projection presse, comme l'écrivait alors l'AFP.

Ce temps semble très lointain. Même si Salim Shaheen, cinéaste très connu dans son pays, n'a pas reçu de menace directe des talibans, il vit désormais dans la peur des islamistes radicaux qui ont pris le pouvoir mi-août après deux décennies d'insurrection.

"J'ai peur. Je reste à la maison. (...) Je ne suis pas un gars ordinaire pour sortir et marcher dans la rue. Je suis Salim Shaheen, j'ai fait 125 films", dit-il en prenant son air le plus grave.

A l'arrivée des talibans à Kaboul le 15 août, il a brûlé des dizaines d'affiches de ses films. Il n'en reste plus que deux dans la salle vide, où, dit-il, il recevait le tout-Kaboul pour des projections.

Bien sûr, il a essayé de quitter l'Afghanistan en août. Il était, dit-il, sur des listes de la France. "Je devais partir le jour où il y a eu l'explosion à l'aéroport. Nous étions le quatrième véhicule à entrer dans l'aéroport quand l'explosion a eu lieu. Nous avons reçu un message nous demandant de quitter la zone".

L'attaque revendiquée par l'organi-

sation Etat islamique avait fait plus de 100 morts le 26 août.

Depuis, "je suis bloqué ici", avec les douze membres de sa famille. "Tous les acteurs et les actrices de mes films sont désormais en France. (...) Je veux aller dans un endroit où je pourrai reprendre dans le cinéma".

Car son cinéma ne colle pas vraiment avec l'Afghanistan des talibans. Il puise son inspiration à Bollywood. Ses films flirtent avec tous les genres, action, drame, comédie, policier... On y chante (souvent faux), on y danse, on y joue en criant. Un cinéma à son image, exubérant, et aussi improvisé, fait de bric et de broc. "La plupart de mes films abordent des sujets sociaux, les violences faites aux femmes, la drogue, jamais des questions politiques".

A Kaboul, prononcer son nom déclenche généralement un sourire. Le personnage est connu pour son talent à l'exagération. Son cinéma n'est pas du goût des Afghans éduqués, mais a trouvé son public dans les classes populaires. "Les gens, dans les conversations, reprenaient les répliques de mes films!". "Bigi Khuda", ou "Contrôlez-vous",

tout comme "Maza Sare Maza", "joie après joie" avaient trouvé leur place un temps dans les rues.

Au ministère de la Promotion de la vertu et de la Prévention du vice, on martèle que "les films contre la culture afghane et la culture islamique ne sont pas autorisés". Rien de précis concernant Salim Shaheen: "Je n'ai pas vu ses films, donc je ne peux pas comment", se contente de dire un porte-parole.

Mais mi-novembre, ce ministère a appelé les télévisions afghanes à ne plus diffuser de séries montrant des femmes, dans le cadre de nouvelles "directives religieuses".

"C'est impossible de faire des films sans femme", commente Salim Shaheen. "Le cinéma est mort en Afghanistan, et Salim Shaheen est mort avec!", proclame le réalisateur. Il vient de terminer de monter ses trois derniers films, sans savoir s'ils seront un jour diffusés.

Alors à défaut de jouer devant la caméra, il s'amuse dans la petite cour de sa maison: il se met à s'agiter pour jouer l'un de ces personnages qui lui étaient si chers.

## Jay-Z abat les mythes sur les cowboys

Les cowboys n'étaient pas tous blancs avec un poncho sur le dos, insiste Jay-Z qui espère que le nouveau western qu'il a produit

pour Netflix, "The Harder They Fall", contribuera à faire tomber ces idées fausses sur le passé mythique des Etats-Unis.

La star américaine du rap a recruté pour ce film un impressionnant casting d'artistes noirs, avec en vedettes Idris Elba et Regina King, pour incarner des personnages bien réels qui ont marqué l'histoire du Far West.

Les westerns classiques, comme la fameuse "Trilogie du dollar" avec Clint Eastwood, faisaient peu de cas des minorités. Pourtant, près d'un quart des cowboys étaient noirs, assure le réalisateur de "The Harder They Fall", Jeymes Samuel.

"Beaucoup aimeraient que ce pan de l'histoire reste voilé", a lancé Jay-Z lors d'une conférence de presse virtuelle jeudi.

Au-delà du divertissement, ce film a aussi selon lui la vertu de "permettre à des gens d'être vus" alors qu'ils ont été ignorés par l'histoire et les westerns traditionnels tournés à Hollywood, où les acteurs et person-

nages blancs dominent.

Le magnat de la musique, marié à Beyoncé, affirme avoir beaucoup appris de ce film à titre personnel.

Le long-métrage s'inspire d'une galerie de portraits de cowboys et hors-la-loi noirs et amérindiens, comme Nat Love, Rufus Buck et Cherokee Bill, qui ont vécu à des endroits et des époques différents et n'ont donc jamais pu se rencontrer.

Mais Jay-Z estime qu'une approche plus authentique ou documentaire "aurait rebuté les gens" et du même coup diminué l'impact du film. "Vous présentez ça comme une +fiction+ mais vous y glissez un certain nombre de choses" bien réelles, explique-t-il.

L'artiste insiste aussi sur le rôle que la bande-son peut jouer: "Vous écoutez la musique, vous accrochez, vous aimez le rythme, et toutes ces informations sont transmises et pé-

netrent votre âme sans même que vous vous en rendiez compte".

Pour Jay-Z, le rap et le cinéma sont "semblables" et tous deux permettent de "raconter des histoires formidables".

Il relève en outre que de nombreux éléments des westerns hollywoodiens sont totalement déconnectés de la réalité, comme par exemple le poncho porté par Clint Eastwood dans les films de Sergio Leone.

C'est donc sans état d'âme qu'il a puisé dans des influences très anachroniques pour la musique de "The Harder They Fall", comme la star du reggae Barrington Levy.

"Vous entendez Barrington Levy et vous vous dites +Tiens, mais ce n'est pas de la musique de western+... Mais ce n'est pas le cas non plus de la guitare italienne dans +Oklahoma!+", souligne Jay-Z.



# Lancement à Rabat du projet "la musique s'installe à l'hôpital"



Le projet "la musique s'installe à l'hôpital" a été lancé dimanche, au centre hospitalo-universitaire Ibn Sina de Rabat (CHIS), avec pour objectif de contribuer à soulager les souffrances des patients et de leurs familles grâce à l'art et à la musique.

Ainsi, une salle dédiée à l'éveil musical a été aménagée au CHIS à l'initiative de la Fondation Dr Abderrahmane Fennich avec le soutien du ministère de la Jeunesse, de la culture et de la communication, en vue de stimuler les sentiments de joie et d'optimisme chez les patients.

A cette occasion, le ministre de la Jeunesse, de la culture et de la communication, Mohamed Mehdi Bensaid, a souligné l'importance de la musique, du théâtre et de l'art chez les personnes malades, appelant à la généralisation de cette initiative dans toutes les provinces du Royaume.

Lors de cette cérémonie organisée par

le ministère en partenariat avec le CHIS, et marquée par la présence du conseiller de SM le Roi, André Azoulay, le responsable gouvernemental a relevé que les hôpitaux sont souvent associés à la peur des traitements et à la douleur, affirmant que cette initiative a pour objectif de changer cette vision.

"L'enfance marocaine, espoir de l'avenir, mérite énormément d'attention", a indiqué M. Bensaid, ajoutant que son département encourage de telles initiatives et est prêt à les soutenir dans toutes les provinces du Royaume.

La présidente de la fondation Abderrahmane Fennich, Naila Fennich, a rappelé que l'ambition d'intégrer l'art et la musique dans l'enceinte des hôpitaux ne date pas d'aujourd'hui. Il s'agit d'une idée du docteur Abderrahmane Fennich, artiste et médecin, dont le projet n'avait hélas pas abouti au cours des années

soixante du siècle dernier, a-t-elle expliqué.

"Nous aspirons à généraliser cette initiative dans plusieurs hôpitaux à travers le Royaume, compte tenu de l'importance de la thérapie musicale pour les patients", a-t-elle dit. De son côté, le directeur administratif de l'hôpital pour enfants (CHIS), Mohamed Lamrani, a mis en avant les effets thérapeutiques indéniables de la musique, notamment pour soulager les souffrances des malades et de leurs familles. C'est une initiative qui contribuera, selon lui, à améliorer les différents services rendus aux usagers, notamment en termes d'accueil et d'accompagnement.

Cette cérémonie, à laquelle ont participé des figures du monde de l'art et du sport, a également été l'occasion d'écouter la chanson "Naghma Wa Bassma", interprétée par une pléiade de chanteurs marocains dont Latifa Raafat et Bachir Abdou.

## Bouillon de culture

### Ouvrage

"La famille au Maroc du Moyen âge" est l'intitulé d'un nouvel ouvrage publié par l'enseignant-chercheur Mohammed Latif aux éditions Afaq pour les Etudes, l'Édition et la Communication à Marrakech.

Cet opus tente de comprendre les mutations accélérées ayant touché la structure de la famille au Maroc à travers l'histoire, en se focalisant sur la période du Moyen âge, lit-on dans la préface de cet ouvrage.

Cet ouvrage ambitionne ainsi d'être "au cœur de l'interaction entre le passé et le présent, dans un sujet qui nous interpelle tous et de façon permanente et renouvelée".

La publication aborde plusieurs volets en relation avec la vie familiale au Maroc médiéval en tentant de soulever plusieurs questions et problématiques relatives aux concepts, caractéristiques, structures et aux relations au sein et entre les familles marocaines durant cette période de l'histoire s'étendant du 11<sup>e</sup> à la fin du 15<sup>e</sup> siècle.

Selon ce professeur d'Histoire, les mutations profondes et continues ayant touché la structure familiale, en plus de la relation complexe et réciproque entre ses membres, ont contribué à faire de "l'institution de la famille", un sujet de prédilection pour la recherche et l'étude dans les différentes sciences humaines et sociales.

### Exposition

L'artiste peintre Mehdi Abdellatif a présenté, samedi à la galerie d'art Living 4 Art à Casablanca, son exposition intitulée "Dystopie". L'exposition "Dystopie" est articulée autour de la thématique de la mort sans pour autant tomber dans les clichés accolés d'habitude à cette thématique, vu qu'il s'agit d'une réalité qu'on ne devrait pas craindre.

En marge de cette exposition, l'artiste-peintre a déclaré, à la MAP et à sa chaîne d'information M24, que le facteur temps a impacté les visages figurant sur ses toiles, en les comparant aux roues du véhicule qui s'usent au fur et à mesure des kilomètres traversés jusqu'à ce qu'elles ne soient plus en mesure d'être utilisées pour finir dans les décharges.

Selon l'artiste, ses toiles illustrent, outre ces visages, les victimes du facteur temps, reflétant ainsi l'état de la mort, notant que le public pourrait déduire de ses travaux qu'il est triste ou malade.

# Présentation du livre "L'Islam en otage" de l'écrivain Abdellah Cherif Ouazzani Chahdi

La Légation américaine de Tanger a abrité, samedi, la cérémonie de présentation et de signature du livre "L'Islam en otage", de l'académicien et penseur Abdellah Cherif Ouazzani Chahdi, en présence de penseurs et de personnalités du monde littéraire et des médias, marocains et étrangers.

Préfacé par l'écrivain Hassan Aourid, ce livre de 183 pages, écrit en langue française, met la lumière sur les réelles valeurs de tolérance de l'Islam, en réponse aux extrémistes de tout bord. En effet, certains voyaient en l'Islam un moyen d'accéder au pouvoir, à l'argent et au prestige, et d'autres le considéraient comme un danger de par sa morale, sa discipline et surtout sa capacité à convaincre et donc à fédérer.

Dans une déclaration à la MAP à cette occasion, Cherif Ouazzani Chahdi a indiqué que le monde en général, et le monde islamique en particulier, se trouve devant un double dilemme, d'un côté une mouvance qui s'accapare le champ religieux, parle en son nom, l'instrumentalise en faisant des interprétations erronées des

textes religieux pour justifier des actes odieux et un comportement déphasé, et de l'autre côté courant de pensée qui accuse l'Islam de violence prétendant que ses textes comportent des messages violents et belliqueux, et qui cherche à le vider de sa substance et de son essence.

En réalité, les deux prennent en otage l'Islam, parlent en son nom, se l'approprient, mais les deux ne représentent qu'une minorité, certes bruyante, devant une majorité modérée, mais silencieuse, et dont le devoir aujourd'hui plus qu'au paravent, est de se manifester, de s'exprimer, et de reprendre le flambeau et la représentativité des mains des extrémistes, a précisé l'auteur. Défendre l'Islam est la responsabilité de tous, a-t-il poursuivi, notant que cet ouvrage est un cri de détresse et un appel afin de fédérer les forces intellectuelles pour faire triompher l'Islam, devenu actuellement la cible de ceux qui ignorent ses dimensions humaines nobles et qui le limitent aux comportements de certains, très éloignés des principes de l'Islam.

Le livre "L'Islam en otage" cherche à dé-



peindre une image fidèle de l'Islam, en répondant et en démantelant certaines problématiques, a précisé M. Cherif Ouazzani Chahdi, notant qu'il s'agit de mettre en lumière le vrai Islam, l'Islam de moralité, de modération et de juste milieu, et ainsi faire face aux voix dissonnantes qui promeuvent une image sombre, contraire aux valeurs de l'Islam.

Pour sa part, M. Aourid a fait savoir que cet ouvrage met en avant les réelles valeurs de l'Islam, contrairement à ce que certains véhiculent, par erreur et ignorance, ou en raison de motifs inavoués, affirmant avoir saisi dans ce livre un besoin prégnant et une réponse satisfaisante aux discours de ceux qui portent un regard réducteur, méfiant et critique sur l'Islam.

# Julian Assange *Héros controversé de la liberté d'informer*



**"T**erroriste high tech" ou héros traqué de la liberté d'informer, le fondateur de WikiLeaks Julian Assange, qui a perdu vendredi une étape importante dans sa bataille pour éviter l'extradition vers les Etats-Unis, a vu son image se troubler avec le temps.

Les Etats-Unis veulent juger l'Australien de 50 ans pour une fuite massive de documents. Une juge britannique s'y était opposée en première instance, mettant en avant un risque de suicide, mais après des assurances de Washington sur ses conditions de détention, la haute Cour de

Londres a cassé vendredi cette décision, renvoyant le dossier devant une juridiction de première instance.

Julian Assange, dont la compagne Stella Moris a souligné vendredi qu'il était "d'une façon ou d'une autre" privé de liberté depuis 11 ans, est poursuivi pour la diffusion à partir de 2010 sur sa plateforme WikiLeaks de plus de 700.000 documents concernant les activités militaires et diplomatiques de Washington, notamment en Irak et en Afghanistan.

Il risque jusqu'à 175 ans de prison et est détenu à la prison de haute sécurité de Belmarsh, dans l'est de Londres, depuis deux ans et demi. Il y avait été écroué immédiatement après avoir été extrait en avril 2019 de l'ambassade d'Equateur, où il s'était réfugié sept ans plus tôt, déguisé en coursier. A l'époque il était sous le coup de poursuites pour viol en Suède, depuis abandonnées.

Pendant ses années de réclusion dans ces locaux diplomatiques, Assange a eu deux enfants avec Stella Moris, l'une de ses avocates.

Son image de "cyber-warrior" aux cheveux blancs s'est brouillée au fil des ans, en particulier avec la diffusion par sa plateforme, en 2016, pendant la campagne présidentielle américaine, de milliers de courriels piratés provenant du Parti démocrate et de l'équipe d'Hillary Clinton.

Ces révélations avaient alors suscité des éloges appuyés du candidat

Donald Trump, qui avait lancé lors d'un meeting: "J'adore WikiLeaks !" Selon la CIA, ces documents ont été obtenus auprès d'agents russes, ce que nie la plateforme.

Cet épisode a alimenté les soupçons, par ses détracteurs, de collusion avec la Russie d'un Julian Assange dont les révélations se font souvent au détriment des Etats-Unis, et qui a collaboré avec la chaîne de télévision RT, proche du Kremlin.

L'Australien a commencé sa vie ballotté de droite à gauche par sa mère, Christine Ann Assange, une artiste de théâtre séparée de son père avant sa naissance.

Il compare son enfance à celle de Tom Sawyer, entre construction de radeau et explorations de son environnement. A 15 ans, il a déjà vécu dans plus de 30 villes australiennes avant de se poser à Melbourne où il étudie les mathématiques, la physique et l'informatique.

Happé par la communauté des hackers, il commence à pirater les sites Internet de la Nasa ou du Pentagone en utilisant le pseudonyme de "Mendax".

Lorsqu'il lance WikiLeaks dans le but de "libérer la presse" et de "démasquer les secrets et abus d'Etat", il devient, selon un de ses biographes, "l'homme le plus dangereux du monde".

Il devient connu du grand public en 2010 avec la publication de cen-

taines de milliers de documents américains. Il est alors présenté comme un champion de la liberté d'informer.

Dix ans avant son élection à la présidence des Etats-Unis, Joe Biden, alors vice-président de Barack Obama, estime que Julian Assange s'apparente davantage à un "terroriste high tech" qu'à un héritier des "Pentagon papers" ayant révélé dans les années 70 les mensonges des Etats-Unis sur la guerre du Vietnam.

"Selon le vice-président nord-américain, la vérité sur les Etats-Unis, c'est du terrorisme", avait rétorqué Assange.

Sa notoriété grandit, les critiques s'accumulent.

En 2011, les cinq journaux (dont The New York Times, The Guardian et Le Monde) associés à WikiLeaks condamnent la méthode de la plateforme, qui rend publics des télégrammes du département d'Etat américain non expurgés. Ils estiment que les documents sont susceptibles de "mettre certaines sources en danger". La critique sera reprise par le lanceur d'alerte Edward Snowden.

Mais un noyau dur lui est resté fidèle, à l'instar de la créatrice britannique Vivienne Westwood, et nombre d'associations de journalistes ou de défense des droits humains.

Vendredi, sa compagne a estimé que la décision de la Haute Cour à Londres allait "contre les fondamentaux de la liberté de la presse et de la démocratie".



**Julian Assange  
risque jusqu'à 175  
ans de prison et est  
détenu à la prison  
de haute sécurité de  
Belmarsh, dans l'est  
de Londres, depuis  
deux ans et demi**

**MAFID CONSEILS CONSTITUTION**  
RC : 524367  
Aux termes d'un acte s.s.p en date du 27/01/2021 a Casablanca, il a été établi les statuts d'une SARL (AU) dont les caractéristiques sont:  
DÉNOMINATION : MAFID CONSEILS.  
OBJET : COMPTABLE AGREE.  
SIEGE SOCIAL : 52 Bd Anoual Etg 2 Sidi Othmane Casablanca  
DUREE : 99 ans.  
CAPITAL : 100.000.00DHS  
GERANCE : La Société est gérée par Mr MADIOUF LARBI  
DEPOT LEGAL : AU C.R.I DE Casablanca.  
**N° 11 046/PA**

**STE THFUYTH CONSTITUTION**  
Par acte SSP, il a été établi les statuts d'une société SARL AU ayant les caractéristiques suivantes :  
Dénomination : STE THFUYTH SARL (A.U)  
Objet :  
• EXPLOITANT UN MILK-BAR OCCUPANT MOINS DE CINQ PERSONNES.  
• RESTAURATEUR A PRIX FIXE.  
• COMMISSIONNAIRE GERANT D'ENTREPRISE (TRANSFERT DE FONDS).  
Gérance : Mr. CHAKIR LMAKHROUT, Né le 23/02/1985 CIN N° R290537 Demeurant à HAY MIRADOR BAS AL HOCEIMA.  
1- Capital : 100.000,00 DH  
2- Capital Social  
Mr. CHAKIR LMAKHROUT ..... 1000 PARTS.  
Soit au total Mille PARTS 1000 parts  
Durée : 99 ans.  
Siège Social: CENTRE SIDI BOUAFIF AIT YOUSSEF OU ALI AL HOCEIMA.  
Le dépôt a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'Al-Hoceima, l'immatriculation au RC a été faite le 08/12/2021 sous le n°1080  
**N° 11 047/PA**

**SOFICOMPT**  
36 RUE DE CASABLANCA APT.2 Oujda  
TEL/FAX 05 36 71 10 24  
DATTES HAFSA SARLAU CONSTITUTION  
I - Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16 Novembre 2021 à Oujda.  
DÉNOMINATION : DATTES HAFSA SARLAU  
OBJET : \* Import Export - Commerce De L'agro Alimentaire.  
SIEGE SOCIAL : 133 Lot Badr Bni Drar Oujda  
DUREE : 99 ans.  
CAPITAL : Cent mille dirhams (100.000,00 dhs) divisé en mille (1000) parts sociales de cent dirhams (100,00 dhs) chacune, attribuées et réparties comme suite :  
• Mr. BENABDELKADER

MOHAMMED : 1 000 parts  
GERANCE : Mr. BENABDELKADER MOHAMMED, gérant unique pour une durée illimitée.  
EXERCICE SOCIAL : L'année sociale commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.  
DISTRIBUTION DE BENEFICE : Après affectation de 5% à la réserve légale dans la limite prescrite par la loi, le surplus est distribué conformément aux dispositions statutaires et suivant décisions des assemblées annuelles des associés.  
II - L'immatriculation audit registre analytique auprès du tribunal de commerce d'Oujda le 06/12/2021 sous le numéro 38471.  
**N° 11 048/PA**

**SOFICOMPT SARL**  
36 RUE DE CASABLANCA APT.2 Oujda  
TEL/FAX 05 36 71 10 24  
CITE TOURISTIQUE PIN SARL CONSTITUTION  
I - Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 02 décembre 2021 à Berkane.  
DÉNOMINATION: CITE TOURISTIQUE PIN SARL  
OBJET: \* Hébergement Touristique Et Autre Hébergement De Courte Durée - Autres Services De Restauration - Négociant.  
SIEGE SOCIAL: 51 Rue Ibn Sina Hay Boukraa Berkane.  
DUREE : 99 ans.  
CAPITAL : Cent mille dirhams (100.000,00 dhs) divisé en mille (1000) parts sociales de cent dirhams (100,00 dhs) chacune, attribuées et réparties comme suite :  
• Mr. MEQOR ABDELLAH: 334 parts  
• Mr. BERHILI MOHAMMED: 333 parts  
• Mr. EL ATROUSS MOHAMMED : 333 parts  
GERANCE : M. MEQOR ABDELLAH, BERHILI MOHAMMED et EL ATROUSS MOHAMMED, gérants pour une durée illimitée.  
EXERCICE SOCIAL : L'année sociale commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.  
DISTRIBUTION DE BENEFICE : Après affectation de 5% à la réserve légale

dans la limite prescrite par la loi, le surplus est distribué conformément aux dispositions statutaires et suivant décisions annuelles des associés.

II - L'immatriculation audit registre analytique auprès du tribunal de 1re Instance de Berkane le 10/12/2021 sous le numéro 8197.  
**N° 11 049/PA**

**MAESTRO FROID**  
Société à responsabilité limitée  
Au capital de : 100.000,00 dirhams  
Siège social : SEBAA AYOUNE, n° 43 bis, LA VILLETTE Casablanca  
RC n° : 517.459

1- Par acte sous seing privé, formant acte de cession en date à Casablanca du 01/11/2021  
• Mr KHABTOU YASSINE a cédé la totalité des (500) parts sociales lui appartenant dans la société "MAESTRO FROID" à Mme LAHLOU NAJIA, à concurrence de (100) parts et à Mme ES-SETTE MARIAM à concurrence de (400) parts.

2- L'assemblée générale extraordinaire de la société "MAESTRO FROID" tenue à Casablanca le 01/11/2021, a décidé:

- L'approbation de la cession des parts sociales intervenue entre Mr KHABTOU YASSINE et Mesdames LAHLOU NAJIA & ES-SETTE MARIAM;
- L'agrément de Mme ES-SETTE MARIAM en tant que nouvelle associée ;
- L'approbation de la démission de Mr KHABTOU YASSINE de sa fonction de gérant de la société "MAESTRO FROID" et son remplacement par Mme ES-SETTE MARIAM ;
- L'adoption de la dénomination "AVICO FROID" en tant que nouvelle dénomination sociale de la société en remplacement de la dénomination initiale « MAESTRO FROID »;
- La radiation de l'ancienne dénomination sociale "MAESTRO FROID" ;
- La mise à jour et la refonte des statuts de la société.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Casablanca en date du 10/12/2021 sous le numéro 803956.

Pour avis, le gérant  
**N° 11 050/PA**

**AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE**

Suite à la décision gouvernementale n° 11 du 10/11/2021, il est porté à la connaissance du public que l'une enquête publique sera ouverte le 02 Décembre 2021, à la Commune Oujda, Province Oujda Angad, relative au projet de création d'une unité de trituration des olives, présenté par la Sté MANSOURI, Et ce pendant 20 jours le temps de l'enquête publique.

Le présent arrêté sera affiché à la Commune Oujda pendant 15 jours avant l'ouverture de l'enquête publique.

La population concernée par la présente enquête publique est la population de la Commune Oujda.

**N° 11 051/PA**



**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 13/DDE/DPP/2021**

Le 20/01/2022 à 10 heures 30 minutes, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction des Domaines de l'Etat, sise Rabat, Quartier Administratif, Agdal, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix concernant l'acquisition et les travaux d'installation de systèmes de vidéosurveillance, de contrôle d'accès et de détection d'incendie destinés aux Services Déconcentrés de la Direction des Domaines de l'Etat, en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau n° 111, 1<sup>er</sup> étage, du siège de la Direction des Domaines de l'Etat sise Rabat, Quartier Administratif, Agdal. Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Vingt-cinq mille Dirhams (25 000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations est fixée à Neuf cent cinquante-huit mille trois cent vingt Dirhams toutes taxes comprises (958 320,00DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- 1- Soit déposer par voie électronique à partir du portail marocain des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)) ;
- 2- soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau précité ;
- 3- Soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du bureau n° 111 du siège de la Direction des Domaines de l'Etat - Quartier Administratif Agdal - Rabat ;
- 4- soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de séance et avant l'ouverture des plis.

Les prospectus de tous les articles indiqués au bordereau des prix détail estimatif exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau n° 111, 1<sup>er</sup> étage, du siège de la Direction des Domaines de l'Etat sise Rabat, Quartier Administratif, Agdal, au plus tard le 19/01/2022 avant 16 heures.

Il est prévu une visite des lieux de quelques sites comme suit :

Direction régionale/Délégation	Date et Heure de la visite des lieux
<b>Délégation des Domaines de l'Etat de Rabat</b> Avenue MY Hassan N°2 En face CDG	Le Lundi 27/12/2021 à 09h30
<b>Délégation des Domaines de l'Etat de Salé</b> Avenue Al massira Al khadra Bettana	Le Lundi 27/12/2021 à 12h00
<b>Direction Régionale des Domaines de l'Etat de Casablanca</b> 3 Rue CharamEcheikh, Quartier Palmiers, Almaarif Casablanca	Le Mardi 28/12/2021 à 09h30
<b>Délégation des Domaines de l'Etat de Nouaceur-Médiouna</b> 3 Rue CharamEcheikh, Quartier Palmiers, Almaarif Casablanca	Le Mardi 28/12/2021 à 10h30
<b>Délégation des Domaines de l'Etat de Khenifra</b> Rue de la Gendarmerie Royale cité administrative	Le Mercredi 29/12/2021 à 09h30
<b>Délégation des Domaines de l'Etat de Tiznit</b> Quartier Administratif	Le Jeudi 30/12/2021 à 09h30
<b>Direction Régionale des Domaines de l'Etat de Dakhla</b> Avenue Al walae, BP 120 (en face hôpital Hassan 2)	Le lundi 03/01/2022 à 09h30

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation dont la production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe minimale et qualifications suivants :

Secteur	Classe Minimale	Qualifications exigées
K	3	K2 - K5 et K7

Ce certificat tient lieu du dossier technique.

En application du décret n°2-19-69 du 24 mai 2019 modifiant et complétant le décret 2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics et de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 3011-13 du 24 di al hija 1434 (30 octobre 2013) portant application de l'article 156 du Décret n° 2.12.349 du 8 jourmada 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics, le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs, ainsi les concurrents doivent présenter les pièces prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

**N°11 052/PA**

**SOCRAT CAR**  
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 09 Avril 2009 à Casablanca. Il a été décidé la dissolution et la nomination du liquidateur :  
Modification : Dissolution anticipée de la société SOCRAT CAR  
Nomination de Mlle Fatima Zahra RMLI en qualité de liquidateur  
Fixation du siège de liquidation à Casablanca Anfa 2, Rue Mustapha Pitchou, N°12  
Le dépôt légal a été effectué au secrétaire Greffet en Chef du Tribunal de Première instance de Casablanca le 22/04/2009 sous le numéro 331233.

N° 11 053/PA

« NAIM MAINTENANCE » SOCIÉTÉ A RESPONSABILITE LIMITEE ASSOCIEE UNIQUE  
CAPITAL SOCIAL: 100.000,00 DHS  
SIEGE SOCIAL: 6 INARA III HASSANIA 1 EL ALIA - MOHAMMEDIA  
Dissolution anticipée  
Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 02/12/2021 de la société «NAIM MAINTENANCE» SARL.A.U, il a été décidé ce qui suit :

- Dissolution anticipée de la société ;  
- Nomination de M. Bouchaib NAIM comme liquidateur de la société ;  
- Fixation du siège de liquidation à : 6 INARA III HASSANIA 1 EL ALIA - MOHAMMEDIA.  
Le dépôt légal a été déposé au tribunal de l'èreinstance de Mohammedia le 08/12/2021 sous N° : 2544, RC N° : 15527.

N° 11 054/PA

**CONSTITUTION**  
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21/10/021 à Casablanca, il a été établi les Statuts d'une SARL A.U dont les caractéristiques sont les suivantes:  
D E N O M I N A T I O N : «NADFER» SARL A.U.  
OBJET : ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS  
SIEGE SOCIAL : 45, RUE ABDELKADER MOUFTAKAR, 2EME ETAGE, APPT N 4 CASABLANCA.  
DUREE : 99 ans.  
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000 Parts Sociales de 100,00 DHS chacune libérées en espèce et réparties comme suit :

• MR. MHAMED OMARI 1.000 PARTS SOCIALES SOIT AU TOTAL : 1.000 PARTS SOCIALES  
ANNEE SOCIALE : Commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.  
GERANCE : La société est gérée par MR. MHAMED OMARI pour une durée illimitée.  
DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au secrétaire greffe du tribunal de commerce de Casablanca Le 01/12/2021 sous le N° 802536 et la société a été immatriculée au RC sous le N° 524243.  
Pour Extrait et Mention LA GERANCE

N° 11 055/PA

**PRIMA CAR SARL.A.U**  
I- Aux termes de trois actes S S P datés respectivement le 13 /10/2021 et le 25/10/2021 de la société PRIMA CAR SARL, au capital de 100.000,00DHS, dont le siège social est établi à CASABLANCA, 14, BOULEVARD EL KHALIL, HAY MOULAY ABDELALAH, AIN CHOCK, il a décidé ce qui suit:  
1-La cession de (750) parts sociales de Mr MOHAMMED BENKAKA (250 parts), Mr BADELAKADER BENKAKA (250 parts) et Mr OUSSAMA BENKAKA (250 parts) à Mr ABDELILAH BENKAKA (750 parts) qui est devenu l'Associé unique de la société.  
2- La confirmation que la société est gérée par un Gérant unique Mr ABDELILAH BENKAKA  
3- La modification des articles 6,8 et 15 des statuts de la société.  
4- la mise à jour des nouveaux statuts de la société « PRIMA CAR SARL A.U. ».

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 01/12/2021 sous le N° 802589  
LA GERANCE

N° 11 056/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Jeunesse de la Culture et de la Communication  
Département de la Culture  
Direction Régionale de la Culture  
Région Beni Mellal - Khénifra  
Royaume du Maroc  
Ministère de la Culture et des Sports  
Département de la Jeunesse et des Sports  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°01/DRC/BK/2021

Le14/ 01 /2022à 10 heure, il sera procédé dans les bureaux du siège de la Direction Régionale de la Culture de la région de Beni Mellal - khenifra, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur offres de prix pour Les travaux d'aménagement et de réhabilitation de la médiathèque de la province de fkih ben salah  
Le dossier d'Appel d'Offres peut-être retiré au Service des Affaires Administratives et Financières de la Direction Régionale de la Culture de la région de Beni Mellal -khenifra, il peut être téléchargé à partir du :

• Portail des marchéspublic (http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le cautionnement provisoire est fixé : cinquantemille Dirhams 50 000.00 dh  
• L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :deux million quatorze mille cent trente-deux dirhams et 32 cts (2014132.32DHS) en TTC.  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-

349 du 8 Joumada I (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.  
Les concurrent peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à l'adresse sus-indiquée  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.  
- Soit les remettre, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
-soit de la réception électronique des offres.  
-soit de réception des offres sur support papier  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

N° 11 057/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'OUARZAZATE  
SG/DBM/SM  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°50/INDH/2021

Le 06 Janvier 2022 à 10h, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE COMMUNAUTAIRE TIMJICHTE A OUISSSELSSATE- PROVINCE D'OUARZAZATE-  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics http://www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 10 000.00 dhs (Dix Mille Dirhams).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 558.528,00 dhs (Cinq Cent Cinquante Huit Mille Cinq Cent Vingt Huit Dirhams, 00Centimes).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-34/relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.  
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité  
- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis  
-Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 du règlement de consultation.

N° 11 058/PA

**إعلان**

**عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2021**

**لفائدة الموظفين المنتمين لجماعة بني وال**

يعلم رئيس مجلس جماعة بني وال أنه تقرر إجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2021، وذلك يوم **الخميس 30 دجنبر 2021** ابتداء من الساعة العاشرة صباحا بمقر جماعة بني وال، لفائدة الموظفين المنتمين لمنازينة جماعة بني وال، المتوفرين على أقدمية 6 سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في درجتهم الأصلية إلى غاية 2021/12/30، وفق ما هو مبين بالجدول أسفله:

الدرجة الأصلية	درجة الترقية	شروط ولوج الامتحان	المناصب المتبارى بشأنها	أجل إيداع الترشيحات
مساعد تقني من الدرجة الثالثة	مساعد تقني من الدرجة الثانية	يشارك في الامتحان الموظفون المنتمون لمنازينة جماعة بني وال، المتوفرون على أقدمية 6 سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الدرجة الأصلية إلى غاية 2021/12/30	يحدد عدد المناصب المتبارى في شأنها في حدود 13% من عدد الموظفين المستوفين للشروط النظامية	يجب أن تصل طلبات المشاركة في الامتحان إلى مكتب الضبط بالجماعة في أجل أقصاه 2021/12/29

N°11 059/PA

**المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
عمالة إقليم الرحامنة  
دائرة بوشان  
قيادة بوشان  
جماعة آيت الطالب  
رقم : .....**

قرار رقم 10 بتاريخ: 2021/12/10  
لإجراء امتحان الكفاءة المهنية لموظفي الجماعة الترابية آيت الطالب برسم سنة : 2022/2021

إن رئيس الجماعة الترابية آيت الطالب بناء على الظهير الشريف رقم 1.58.008 بتاريخ 04 شعبان 1377 - 24 فبراير 1958 - بمثابة النظام الأساسي العام للوظيفة العمومية كما وقع تغييره وتتميمه.  
بناء على مقتضيات الظهير الشريف رقم : 1.15.85 الصادر في 20 رمضان 1436 - 07 يوليوز 2015 - بتنفيذ القانون التنظيمي رقم 113.14 المتعلق بالجماعات.  
بناء على الرسوم الملكي رقم : 401.67 الصادر في 13 من ربيع الأول 1387 - 22 يونيو 1967 - بمن نظام علم المباريات و الامتحانات الخاصة بولوج اسلاك و درجات و مناصب الازارات العمومية حسبما وقع تغييره وتتميمه .  
بناء على الرسوم رقم 2.04.403 الصادر في 29 من شوال 1426 - 2 ديسمبر 2005 - بتحديد شروط ترفي موظفي الدولة في الدرجة او الاطر حسبما وقع تغييره وتتميمه .  
بناء على الازممة الاساسية الخاصة و المشتركة بين الوزارات .  
بناء على قرارات تحديد اجراءات تنظيم امتحانات الكفاءة المهنية لولوج الدرجات المحددة في الجدول اثناء :  
المعدة الاولى : يجرى : امتحان الكفاءة المهنية لولوج الدرجات المحددة بمقر الجماعة الترابية آيت الطالب وفق الجدول التالي :

الدرجة الممتحن بشأنها	شروط المشاركة في الامتحان	عدد المناصب المتبارى بشأنها	آخر أجل لإيداع الترشيحات	تاريخ إجراء امتحان تقني
تقني من الدرجة الاولى	يشارك في هذا الامتحان التقنيون من الدرجة الثانية المتوفرون على القدمية 6 ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة الى غاية تاريخ اجراء هذا الامتحان	13% من عدد الموظفين المستوفين للشروط النظامية	2021/12/24	من الدرجة الاولى
مساعد اداري من الدرجة الثالثة	يشارك في هذا الامتحان مساعد اداري من الدرجة الثالثة المتوفرون على القدمية 6 ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة الى غاية تاريخ اجراء هذا الامتحان			2022/01/02 على الساعة العاشرة صباحا
مساعد تقني من الدرجة الثالثة	يشارك في هذا الامتحان مساعد تقني من الدرجة الثالثة المتوفرون على القدمية 6 ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة الى غاية تاريخ اجراء هذا الامتحان			2021/12/26 على الساعة 10 صباحا

N°11 060/PA



**OUDRHIRI ABDELAZIZ**  
EXPERT COMPTABLE  
17, RUE ZERKTOUNI  
= FES =  
TEL : 05-35-62-60-65  
ISKAN EL MENZEH  
SARL

Les Bureaux ZINEB,  
Bd Abdelah benchekroun  
Apt 38 FES  
CLOTURE  
DE LIQUIDATION

Aux termes d'un PV en date à Fès du 06/12/21, l'A.G.E. des associés de la société ISKAN EL MENZEH SARL au capital de 200 000 DHS et dont le siège de liquidation est au Les Bureaux ZINEB, Bd Abdelah benchekroun Apt 38 FES 34, il a été constaté la clôture de liquidation de la société, et l'approbation des comptes.

Le dépôt légal a été effectué au GREFFE du T.C. de FES le 10 /12/2021 D.S. N° 5610/021

POUR EXTRAIT ET MENTION

A. OUDRHIRI

N° 11 062/PA

ETUDE DE MAITRE  
MANAL KRAI  
Notaire à Oujda  
Bd Zerktouni Imm Orient I  
1er Etage Appt N°8,  
Tel 0536684440  
«BLEU CAFE» S.A.R.L  
Au capital de: Cent Mille Dirhams (100.000,00 dhs)  
Siège social: Oujda, 12 Yaakoub Mansour Hamri  
RC: 31125

Cession de Parts Sociales  
1) Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Manal KRAI, Notaire à Oujda le 08/11/2021, enregistré à Oujda le 11/11/2021, OR: Graticas: 30971- RE: 2021-0031216-4032, Mr Ouadie CHOURAK a cédé Mille (1000) parts sociales au profit de Mr Abderrahmane AZZA, Mr Mohamed Yas-

sine TCHALABI est ce de la manière suivante: 500 Parts au profit de Mr Abderrahmane AZZA. 500 Parts au profit de Mr Mohamed Yassine TCHALABI.

En conséquence l'article 7 des statuts de la société se trouve désormais modifier.  
2) Aux termes d'un procès-verbal de l'AGE de la société «BLEU CAFE» S.A.R.L en date du 08/11/2021, enregistré à Oujda le 11/11/2021, OR: 28135/2021- RE: 2021-0031221-4032:

-Il a été constaté et approuvé la cession des parts sociales sus-cité.

-L'associé unique Mr Ouadie CHOURAK en sa qualité de gérant a déposé sa démission ce jour même et qu'il n'a laissé aucun passif à la charge de la société à responsabilité limitée d'associé unique dénommé «BELU CAFE» S.A.R.L.A.U.

-La collectivité des associés décidé de nommer Mr Abderrahmane AZZA et Mr Mohamed Yassine TCHALABI en leur qualité de co-gérants de la société pour une durée de trois (3) années à compter de ce jour.  
-Transformation de la forme juridique de la société «BLEU CAFE» du SARL/AU, à SARL.  
-L'AGE a décidé la refonte des statuts de la société. Ladite refonte ladite société. Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce d'Oujda en date du 1er/12/2021 sous le N°4105.

N° 11 063/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE KHENIFRA  
CONSEIL PROVINCIAL  
SERVICE DES MARCHES

AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
18/2021/BP

Le 06 Janvier 2022 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Président du Conseil Provincial de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :

Location de matériel de transport et engins : Location de 24 camions citernes de 6T de qualité alimentaire avec conducteurs pour l'approvisionnement en eau potable des populations rurales touchées par la pénurie d'eau potable.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : vingt mille Dirhams (20.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Sept cent quatre vingt dix neuf mille deux cent dirhams TTC (799.200,00 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service

des marchés ;  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début

de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les déposés par voie électronique au portail des marchés publics.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement

de consultation.  
Un échantillon de la citeme de 6T galvanisé exigé par le dossier d'appel d'offres doit être déposé au service des marchés avant le 05 Janvier 2022 à 10 heures.  
N° 11 064/PA

**إعلان تعديلي**  
عن إجراء امتحانات الكفاية المهنية  
للعادة الموظفين التابعين للمزانية الإقليمية الجديدة برسم سنة 2021

بناء على منشور السيد رئيس الحكومة رقم 2020/16 بتاريخ 2020/10/07 سينظم يومي الثلاثاء 21 دجنبر 2021 والجمعة 31 دجنبر 2021 بـمدرسة خديجة أم المؤمنين للتفتح الفني والأدبي بتشارع المقاومة بالجديدة ابتداء من الساعة التاسعة صباحا امتحانات الكفاية المهنية للعادة الموظفين المنتمين إلى ميزانية إقليم الجديدة المستوفين للشروط النظامية لاجتياز الامتحانات إلى غاية تاريخه وفق ما هو مبين في الجدول التالي:

الاطار الأصلي	الاطار الترقية	العدد المتاح	المتنوع	شروط الواجب	مواد الامتحان	تاريخ الامتحان	آخر أجل لإيداع الترشيحات
مساعد تقني من الدرجة 3	مساعد تقني من الدرجة 2	4	من 13% عدد الموظفين المستوفين للشروط النظامية	يقتح الامتحان في وجه المترشحين المتوفرين على مت سنوات (6) من الخدمة الفعلية في الإطار أو الدرجة الأصلية إلى غاية تاريخ إجراء الاختبار الكتابي	اختبار كتابي: المدة 3 ساعات المعدل 3 اختبار شفوي: المدة 20 دقيقة المعدل 3	2021/12/21	2021/12/20
مساعد إداري من الدرجة 2	مساعد إداري من الدرجة 1	1			اختبار كتابي: المدة 3 ساعات المعدل 3 اختبار شفوي: المدة 20 دقيقة المعدل 3		
مساعد إداري من الدرجة 3	مساعد إداري من الدرجة 2	1			اختبار كتابي: المدة 3 ساعات المعدل 3 اختبار شفوي: المدة 20 دقيقة المعدل 3		
مساعد تقني من الدرجة 2	مساعد تقني من الدرجة 1	1			اختبار كتابي: المدة 3 ساعات المعدل 3 اختبار شفوي: المدة 20 دقيقة المعدل 3		
تقني من الدرجة 2	تقني من الدرجة 1	1			اختبار كتابي: المدة 3 ساعات المعدل 3 اختبار شفوي: المدة 20 دقيقة المعدل 3		
تقني من الدرجة 3	تقني من الدرجة 2	1			اختبار كتابي: المدة 3 ساعات المعدل 3 اختبار شفوي: المدة 20 دقيقة المعدل 3		

N°11 061/PA

# Horaires des trains

مراكش - طنجة - طنجة - القنيطرة - مكناس - فاس - الرباط - الكمال - الدار البيضاء - مراكش

Marrakech - Tetouan - Tanger - Kenitra - Meknes - Fés - Rabat Agdal - Casablanca - Marrakech

Station	2007	2009	2013	2017	2021	2025	2033	2037	2041	2045	2049	2053	2057	2061
Marrakech	06:00	7:00	8:30	9:00	10:00	11:00	12:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00
Tanger	06:50	7:50	9:20	10:50	11:50	12:50	14:50	15:50	16:50	17:50	18:50	19:50	20:50	21:50
Kenitra	06:51	7:52	9:23	10:53	11:53	12:53	14:53	15:53	16:53	17:53	18:53	19:53	20:53	21:53
Rabat Agdal	07:25	8:25	9:55	11:25	12:25	13:25	15:25	16:25	17:25	18:25	19:25	20:25	21:25	22:25
Casa Voyageurs	08:10	9:10	10:40	12:10	13:10	14:10	16:10	17:10	18:10	19:10	20:10	21:10	22:10	23:10
Benguerir	08:35	9:35	11:05	12:35	13:35	14:35	16:35	17:35	18:35	19:35	20:35	21:35	22:35	23:35
Marrakech	11:14	12:14	13:44	15:14	16:14	17:14	19:14	20:14	21:14	22:14	23:14	24:14	25:14	26:14
Meknes	08:39	9:39	11:09	12:39	13:39	14:39	16:39	17:39	18:39	19:39	20:39	21:39	22:39	23:39
Fés	09:18	10:18	11:48	13:18	14:18	15:18	17:18	18:18	19:18	20:18	21:18	22:18	23:18	24:18

Marrakech - Casa Voyageurs - Rabat Agdal - Kenitra - Meknes - Fés - Tanger - Tetouan - Marrakech

Station	7:04	10:06	11:10	12:00	13:02	14:00	15:10	16:06	17:18	18:22	19:10	20:14	21:14	22:14	23:14
Fés	04:55	5:50	6:40	7:40	8:40	9:40	10:40	11:40	12:40	13:40	14:40	15:40	16:40	17:40	18:40
Meknes	05:25	6:17	7:17	8:17	9:17	10:17	11:17	12:17	13:17	14:17	15:17	16:17	17:17	18:17	19:17
Marrakech	04:50	5:40	6:30	7:30	8:30	9:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30
Benguerir	05:35	6:35	7:35	8:35	9:35	10:35	11:35	12:35	13:35	14:35	15:35	16:35	17:35	18:35	19:35
Casa Voyageurs	06:20	7:20	8:20	9:20	10:20	11:20	12:20	13:20	14:20	15:20	16:20	17:20	18:20	19:20	20:20
Rabat Agdal	06:50	7:50	8:50	9:50	10:50	11:50	12:50	13:50	14:50	15:50	16:50	17:50	18:50	19:50	20:50
Kenitra	06:57	7:57	8:57	9:57	10:57	11:57	12:57	13:57	14:57	15:57	16:57	17:57	18:57	19:57	20:57
Tanger	07:20	8:20	9:20	10:20	11:20	12:20	13:20	14:20	15:20	16:20	17:20	18:20	19:20	20:20	21:20
Marrakech	08:10	9:10	10:10	11:10	12:10	13:10	14:10	15:10	16:10	17:10	18:10	19:10	20:10	21:10	22:10





07.00 : Lecture du Saint Coran  
 07.10 : Tinoubka  
 07.40 : Arrouad  
 08.35 : Amouddou  
 09.30 : Chouk Sedra Ep 57  
 10.20 : Lmoudir Lâam Ep19  
 10.35 : Lmoudir Lâam Ep20  
 10.50 : Oussrati Ep 47  
 11.50 : Ahlam City Ep 30  
 12.25 : Supermarket Ep 19  
 12.40 : Supermarket Ep 20  
 13.00 : JT Addahira  
 13.20 : Rdat Lwalida Saison 2 Ep2  
 14.00 : JT en Amazigh  
 14.20 : JT en Espagnol  
 14.40 : Mister Sensitive Ep28  
 14.50 : Mister Sensitive Ep29  
 15.00 : Parlement des Conseillers  
 18.00 : Lmoudir Lâam Ep21  
 18.15 : Lmoudir Lâam Ep22  
 18.30 : JT en Français  
 18.50 : Babou Aala Babi Ep 18  
 18.55 : Babou Aala Babi Ep 19  
 19.00 : Quotidienne Bghit Namchi Baïd Capsule 3  
 19.10 : Bangalow Ep1  
 19.50 : Supermarket Ep 21  
 20.10 : Supermarket Ep 22  
 20.30 : JT Principal  
 21.30 : Chabab Fi Wajjha  
 22.30 : Alf Mrehba Agadir  
 23.20 : Dernier bulletin d'information  
 23.50 : Cinéma walwalat Rouh  
 01.30 : Canal Atlas  
 02.30 : Lmoudir Lâam Ep21  
 02.50 : Lmoudir Lâam Ep22  
 03.10 : Rdat Lwalida Saison 2 Ep2  
 03.40 : Chouk Sedra Ep 57  
 04.30 : Tinoubka  
 05.00 : Arrouad  
 06.00 : Amouddou



05:55:00 : RELIGIEUX : Coran avec lauréats mawahib tajwid al qor'an  
 06:00:00 : MAGAZINE : CH'HIWAT BLADI  
 06:30:00 : MAGAZINE : SA-BAHIYAT 2M  
 07:20:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL  
 07:35:00 : MAGAZINE : LIL MATBAKHI NOUJOURM  
 08:05:00 : MAGAZINE : AL-HANE 3CHAQNAHA  
 08:35:00 : MAGAZINE : LAHBIBA OUMMI  
 09:30:00 : FEUILLETON : BAB LBHAR  
 10:00:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMI-CHA  
 10:05:00 : FEUILLETON : BAYNA NARAYNE  
 10:50:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL  
 11:05:00 : MAGAZINE : SA-BAHIYAT 2M  
 12:00:00 : SERIE : HAY AL BAHJA  
 12:35:00 : NEWS : BULLETIN METEO  
 12:45:00 : NEWS : AL AKH-BAR  
 13:15:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI  
 13:25:00 : FEUILLETON : LAHN AL HAYAT  
 14:15:00 : NEWS : ECO NEWS  
 14:20:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH  
 14:35:00 : FEUILLETON : FORSA TANIYA  
 15:50:00 : FEUILLETON : BAB LBHAR  
 16:20:00 : FEUILLETON : BAYNA NARAYNE  
 17:25:00 : MAGAZINE : JUST FOR LAUGHS  
 17:45:00 : MAGAZINE : BGHIT NAARAF  
 17:55:00 : DESSIN ANIME : ZIG & SHARKO  
 18:15:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMI-CHA  
 18:20:00 : MAGAZINE : POP UP  
 18:35:00 : FEUILLETON : LOU3BAT AL QADAR  
 19:25:00 : FEUILLETON : AL WA3D  
 20:15:00 : NEWS : INFO SOIR  
 20:45:00 : SPORT : QUE DU SPORT  
 20:50:00 : MAGAZINE : Nt7arkou ou Nktachfou  
 20:50:00 : METEO  
 20:55:00 : NEWS : ECO NEWS  
 21:10:00 : METEO  
 21:15:00 : AL MASSAIYA  
 21:50:00 : MAGAZINE : CHKOUN YISTATMAR FMACHROU3I  
 23:10:00 : MAGAZINE : Nt7arkou ou Nktachfou  
 23:10:00 : FEUILLETON : DISQUE HYATI  
 00:00:00 : FEUILLETON : LAHN AL HAYAT  
 00:45:00 : FEUILLETON : AL WA3D  
 01:30:00 : MAGAZINE : GRAND ANGLE  
 02:35:00 : MAGAZINE : MA3A RAMDANI  
 03:00:00 : FEUILLETON : SOUQ DLALA  
 03:50:00 : FEUILLETON : LOU3BAT AL QADAR  
 04:35:00 : MAGAZINE : Toubkal



07:00 : Matinales Infos  
 11:05 : Questions ÉCO  
 11:30 : On s'dit tout  
 12:00 : Midi Infos  
 13:30 : Croissance Verte  
 14:00 : Midi Infos  
 15:30 : Questions ÉCO  
 16:00 : Midi Infos  
 16:30 : On s'dit tout  
 17:00 : Midi Infos  
 17:30 : Hebdo-Santé  
 18:00 : Soir Infos  
 18:30 : On s'dit tout  
 19:00 : Soir Infos  
 19:30 : Questions ÉCO  
 20:00 : Soir Infos  
 21:35 : Croissance Verte  
 22:00 : Soir Infos  
 22:30 : L'CLUB  
 23:00 : Soir Infos



05h35 : Tfou  
 07h30 : Téléshopping  
 09h25 : Familles nombreuses : la vie en XXL  
 10h00 : Les feux de l'amour : Série  
 11h00 : Les 12 coups de midi  
 12h00 : Journal  
 12h55 : Un fabuleux coup de foudre pour Noel : Téléfilm  
 14h40 : Un fabuleux coup de foudre pour Noel : Téléfilm  
 16h30 : Familles nombreuses: la vie en XXL divertissement  
 17h35 : Ici tout commence : Série  
 18h10 : Demain nous appartient : Série  
 18h55 : Météo  
 19h00 : Journal  
 19h45 : My million, c'est Canteloup  
 20h05 : Koh-Lanta la légende : Jeu  
 22h30 : Adele : one night only : Divertissement  
 00h10 : Tirage de l'Euro millions  
 00h15 : Programmes de la nuit



05h00 : Le 6h info  
 05h30 : Télématin  
 08h30 : La maison des Maternelles : Magazine  
 09h15 : Amour, gloire et beauté : série  
 09h45 : Tout le monde à son



mot à dire : Jeu  
 10h15 : Chacun son tour : Jeu  
 10h50 : Tout le monde veut prendre sa place : Jeu  
 12h00 : Journal  
 12h55 : Ça commence aujourd'hui : Magazine  
 15h10 : Affaire conclue la chasse aux objets : Magazine  
 17h00 : Tout le monde à son mot à dire : Jeu  
 17h30 : N'oubliez pas les paroles : Jeu  
 18h40 : Météo  
 19h00 : Journal  
 19h45 : Un si grand soleil : Série  
 21h45 : Affaires sensibles : Magazine  
 23h40 : 13h15 le dimanche : Série  
 02h10 : Affaire conclue  
 02h55 : Pays et marchés du monde  
 03h10 : Tout le monde veut prendre sa place



05h00 : M6 music  
 05h40 : M6 kid  
 07h50 : M6 boutique  
 09h05 : Ca peut vous arriver  
 10h35 : Ca peut vous arriver chez vous  
 11h45 : Le 12.45  
 12h40 : Scènes de ménages : Série française  
 13h00 : Le menu de Noel : Téléfilm  
 14h55 : Incroyables transformations  
 15h20 : Les reines du shopping  
 16h30 : Spécial match à 3 : tout ce qui brille  
 17h40 : Tous en cuisine, menus de fêtes avec Cyril Lignac : Magazine  
 18h45 : Le 19.45, météo  
 19h30 : Scènes de ménages : Série  
 20h05 : Cauchemar en cuisine : Magazine  
 22h00 : Cauchemar en cuisine : Magazine



18h45 : Arte journal  
 19h05 : 28 minutes samedi  
 19h50 : Les bourreaux de Staline, Katyn 1940 : Documentaire  
 21h35 : Adieu l'URSS : Documentaire  
 22h25 : 1996, hold up à Mos-



cou : Documentaire  
 23h20 : L'héritage d'une puissance mondiale : trente ans  
 00h35 : Jackie Chan : humour, gloire et kung fu : documentaire



06h00 : Okoo  
 07h30 : Chroniques méditerranéennes  
 08h00 : Vous êtes formidables  
 08h50 : Dans votre région  
 09h55 : Outremer, le mag  
 10h35 : Outremer l'info  
 10h50 : Le 12-13  
 11h55 : Météo à la carte : Magazine  
 13h00 : Rex : série  
 13h45 : Glacial  
 14h30 : Le secret des cartes  
 15h10 : Des chiffres et des lettres : Jeu  
 16h00 : Slam : Jeu



16h45 : Questions pour un champion : Jeu  
 17h30 : Le 18 :30  
 18h00 : Le 19-20  
 19h20 : Plus belle la vie : Série  
 19h45 : Tout le sport  
 20h05 : Crime à Biot : Téléfilm  
 21h45 : Crime en Aveyron : Téléfilm  
 23h20 : Votre télé et vous  
 00h05 : Libre court.  
 00h55 : Kaw, petit village, grande réserve : Documentaire  
 01h45 : Les gens de la mer : Documentaire

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

LOURDE	DISPEN- DIEUSE	HOMME DE MAIN		MOLCH	EXPRIMÉ	DIRIGÉ DE BAS EN HAUT		PAREIL	SODIUM KEUF		C'EST DU BILLARD
								IVRE			
PARTIE DU NÉANT				CASE BLANCHE BOUT DE CONDUIT						MARQUE EN BUT	
ASCÈTE								COLÈRE	MARE		
REPTILE											
					BAGAR- RE						
QUARTIER DE REIMS			PRÉSENT	INTERVA- LLE PARFAIT		DÉBUT D'HIVER		POIL À MOI			
HARMO- NIEUX		PRONOM PERSON- NEL		AVANCE LETTRES D'IFRANE							
								FIN DE PARTIE		GRECQUE	MOITIÉ
À L'ENVERS PIGE						FAIT UN TOUR À L'ŒIL					
PLAÏSA- NTE	MORCEAU DE RAP	PÈRE	DANS LA PRAIRIE	APERÇU À LA FLAN			LE MÊME EN PLUS COURT	PARTIE D'UN COUPLET			
						QUARTIER DE CAEN		LETTRES DE VERDI		NOUVEAU DÉNUDÉ	
SURGI						ARRIVÉ					
VISAGE								SUAVE			

Solution mots flechés d'hier

PROU SAGE PISC	ANNOU CIE	L	BOUVI ÈRE A POMME	B	ALBOR SIVIAN- COSE	N	ESSE SIN POMME	RAY	R	SODIUM	ONVARE MÉTAL
P	R	A	T	I	Q	U	E	M	E	N	T
RELAÏE	P	E	S	S	E	U	L	E	J	A	R
PRAMPE DE SOUVE	S	C	E	N	E	S	O	A			
U	S	A	T	S	A	G	O	U	I	N	
ALUMET SOUV- PROVINT	L	E	R	S	A	T	Z	L	I	T	S
U	N	E	N	I	E	M	E	P			
ARTILLE	T	A	O	R	N	A	J	A			
P	I	S	C	O	N	T	I	N	U	E	R
WYEM- COMITE	M	V	I	N	Y	L	E				
AVANCE SOUV- SOUVE	E	T	S	E	L	I	E	N			
I	N	O	A	I	L	U	C				
BOUVIÈ VILE	T	R	A	N	S	G	R	E	S	S	E

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouarab

**Rédaction**  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi  
Rachid Meftah

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki

**Elkandoussi Elmardi**  
**Révision**  
Abdelmoumeïn Warrach  
**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki  
**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laâyoune)  
Abdelali khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**Responsible**  
E-mail: Liberation@libe.ma  
Téléphone: 0522 61.94.04

**Fax de la rédaction:**  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

**Youssef El Gahs**  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaïter  
Fadwa Choukri

**44, Avenue des F.A.R**  
3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
0522 62.32.32  
0522 60 23 44  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier DE PRESSE  
130 / 64

**Site web:**  
www.libe.ma

**Journal Libération**

**Libération Maroc**

**المغرب OJD MAROC**  
2017  
www.ojd.ma

### Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2							■			
3					■					
4									■	
5			■							
6				■						
7								■		■
8				■			■			
9		■				■				
10							■			

**HORizontalement**

- 1- Grande machine
- 2- Morfil - Contracté
- 3- Déchiffrier - Tondit
- 4- Feuillées
- 5- Liant - Boum
- 6- Nouveau - Amour divin
- 7- Créateurs
- 8- Vieille colère - Ile de France - Egalité sur damier
- 9- Sans effets - Bout de ranc
- 10- Point d'accès - Défini

**VERTICALEMENT**

- 1- Nous entamons le troisième
- 2- Nocher des airs
- 3- maléfice - Retienent
- 4- Troisième personne - Vieille cité
- 5- Coordonnant - Contenant de l'acide iodhydrique
- 6- Finale
- 7- Respirent donc mieux
- 8- Pièges à poissons - Pieu
- 9- Assassina - Halte
- 10- Ravissement - Possessif

### Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	N	I	H	I	L	I	S	T	E	S
2	O	B	E	R	E	■	A	R	M	E
3	N	I	L	■	V	O	T	E	E	■
4	O	S	I	R	I	S	■	S	U	D
5	B	■	O	I	E	■	V	■	T	I
6	S	A	P	E	R	A	I	T	■	E
7	T	H	O	N	■	E	R	R	E	R
8	A	■	L	■	O	■	E	O	L	E
9	N	A	I	S	S	A	N	C	E	S
10	T	I	S	S	E	N	T	■	E	E

### Grilles de sudoku

**Facile**

7				3				
		5	4	9		3		
		9	6	2	7	1	5	
	8			1		7		
	5	1				9	2	
		2		5			8	
	6	8	3	4	5	2		
		4		7	2	5		
				6				8

**Moyen**

		3		2			5	7
		2	5					9
5		7		9	6	8	2	
2	4							
		8	3					
					1		6	
4	1	8	2		6			5
3				5	7			
7	9		1		2			

**Difficile**

6			2			9		
		2						4
	4		1	8				
8		4		2		3		
2	5					8	9	
	3		7		5		2	
			8	3		4		
1					9			
	8		7					6

**Expert**

8		2			6			
9								1
				1		4	2	9
	5	2					4	
	7			9		3		
1	8	9		5				
6								4
			8			5		3

### Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

### Solution sudoku d'hier

**Facile**

2	6	1	8	7	3	5	4	9
8	5	7	9	2	4	1	3	6
3	9	4	5	6	1	2	8	7
1	3	5	6	8	7	4	9	2
4	8	6	3	9	2	7	1	5
9	7	2	1	4	5	8	6	3
7	1	8	2	3	9	6	5	4
6	2	9	4	5	8	3	7	1
5	4	3	7	1	6	9	2	8

**Moyen**

7	2	9	5	3	4	1	6	8
3	5	8	1	9	6	4	2	7
4	6	1	2	8	7	9	3	5
9	7	4	8	1	3	6	5	2
5	8	3	4	6	2	7	1	9
2	1	6	9	7	5	8	4	3
6	9	2	7	5	1	3	8	4
8	3	5	6	4	9	2	7	1
1	4	7	3	2	8	5	9	6

**Difficile**

3	6	1	4	7	8	9	5	2
9	4	2	3	5	6	7	8	1
5	7	8	2	9	1	6	3	4
4	1	9	5	8	3	2	7	6
8	5	7	6	1	2	3	4	9
2	3	6	7	4	9	8	1	5
7	9	4	8	2	5	1	6	3
6	2	5	1	3	7	4	9	8
1	8	3	9	6	4	5	2	7

**Expert**

3	2	4	6	9	8	5	7	1
7	5	6	4	2	1	3	9	8
9	8	1	3	5	7	6	2	4
6	9	5	8	3	4	2	1	7
8	1	3	9	7	2	4	6	5
4	7	2	1	6	5	8	3	9
2	6	7	5	8	9	1	4	3
1	3	8	7	4	6	9	5	2
5	4	9	2	1	3	7	8	6

# Sport

Ligue 1

## Mbappé porte Paris



**K**ylian Mbappé a une nouvelle fois guidé le Paris SG vers la victoire contre Monaco (2-0) dimanche, lors d'une 18e journée de Ligue 1 qui a vu la course au podium se resserrer, avec un faux pas de Rennes profitant à Marseille, nouveau dauphin.

Avec un doublé, comme mardi en Ligue des champions, Mbappé a confirmé qu'il était l'homme de base du PSG, leader incontestable avec 13 points d'avance malgré une impression rarement flamboyante dans le jeu.

Dimanche, dans un Parc des princes privé de ses "ultras" du virage "Auteuil" pour raisons disciplinaires, le club de la capitale s'en est encore remis à l'international français, sur penalty puis en contre-attaque. Mbappé a inscrit son 100e but en L1 avec Paris, et son 10e contre Monaco, son an-

ci club.

Les Monégasques (8es, 26 pts) manquent l'occasion de se mêler à la lutte pour le podium, plus serrée que jamais avec trois équipes en trois points entre la 2e et la 4e place.

Car le dauphin a changé d'identité après ce week-end marqué par de nombreux duels de cadors. Marseille, vainqueur à Strasbourg (2-0), a chipé le deuxième rang à Rennes, battu par Nice (2-1) un peu plus tôt.

Après la défaite contre Brest l'avance malgré une impression rarement flamboyante dans le jeu. Dimanche, dans un Parc des princes privé de ses "ultras" du virage "Auteuil" pour raisons disciplinaires, le club de la capitale s'en est encore remis à l'international français, sur penalty puis en contre-attaque. Mbappé a inscrit son 100e but en L1 avec Paris, et son 10e contre Monaco, son an-

"Retrouver la deuxième place alors qu'on était sur deux compétitions cette semaine et qu'on a un effectif très court, ça montre l'engagement de mes joueurs et c'est cela dont je suis fier", a ex-

pliqué l'entraîneur Jorge Sampaoli.

Le technicien de la meilleure défense de L1 pourra se satisfaire d'avoir résisté à la 2e meilleure attaque du Championnat, mettant fin à la bonne forme des Strasbourgeois (7es, 26 pts), récents vainqueurs à Nice (3-0).

Nice, justement, s'est aussi relancé avec ce grand coup frappé sur la pelouse de Rennes, 2e du classement au début du week-end.

Les Bretons (3es, 31 pts) ont cédé chez eux et voici Nice (4e, 30 pts) en embuscade.

Les hommes de Christophe Galtier, portés par les buts de Kasper Dolberg et Youcef Atal, s'offrent le scalp d'un autre cadreur du Championnat, après les victoires devant Lyon et Lille et le nul à Paris.

Nice distance désormais Montpellier (5e, 28 pts), vain-

queur 4-0 à Brest samedi, et Lens (6e, 27 pts), battu à Nantes vendredi (3-2).

En début d'après-midi, l'autre duel de prétendants aux Coupes européennes, Lille-Lyon, a accouché d'un timide match nul (0-0), faute de prises de risques côté lyonnais et de réalisme côté lillois.

Grâce à deux arrêts décisifs d'Anthony Lopes, l'OL a ramené un point du stade Pierre Mauroy pour conclure sa semaine agitée, entre le retrait d'un point pour les incidents contre Marseille et l'annonce du départ du directeur sportif Juninho.

Pour Lille, le retour en Championnat est compliqué, à la veille du tirage au sort des huitièmes de la Ligue des champions.

Surtout, la situation comptable des deux formations est fragile: 25 points pour les Nordistes, contre 23 pour les Rhodaniens, qui comptent un match en moins.

Même si la zone rouge reste à bonne distance, les deux équipes stagnent en seconde partie de tableau.

La lutte pour le maintien reste serrée, après la dixième défaite samedi de la lanterne rouge Saint-Etienne à Reims (2-0).

Troyes (17e, 16 pts) a lui aussi encaissé un 10e revers, à domicile contre Bordeaux (2-1), qui remonte au 15e rang (17 pts). Entre les deux équipes s'est glissé Clermont, qui a obtenu à Angers (1-0) sa première victoire depuis le 16 octobre.

Metz (15 pts) a lui signé son plus large succès de la saison, contre Lorient (4-1), une victoire importante qui permet aux Mosellans de dépasser les Merlus dans la zone de relégation, à la différence de buts.

Ces derniers encaissent une 7e défaite de rang, la pire série en L1 actuellement.

Calcio

## L'Inter prend la pole devant Milan

**A** l'approche de la mi-saison en Serie A, l'Inter Milan a profité des points perdus samedi par l'AC Milan pour prendre la pole en faisant le spectacle face au relégable Cagliari (4-0), dimanche lors de la 17ème journée.

Naples a en revanche raté l'occasion de revenir à hauteur des Rossoneri: de nouveau battus à domicile par Empoli (1-0), les Napolitains glissent même au pied du podium (4e), dépassés par une Atalanta en mode turbo en championnat avec une sixième victoire de rang, aux dépens de l'Hellas Vérone (2-1).

Le champion en titre se retrouve seul en tête pour la première fois de la saison. Décidée à ne pas laisser passer l'occasion offerte par Milan, accroché à Udine (1-1) samedi, l'Inter a étouffé le relégable sarde.

Lautaro Martinez a trouvé la faille sur corner (29e). Et s'il a raté un penalty, bien repoussé par Alessio Cragnò (44e), le "toro" argentin a été récompensé de son activité par un second but tout en technique (68e).

Entre-temps, l'Inter s'était mise à l'abri grâce à Alexis Sanchez d'une superbe volée (50e) et Hakan Calhanoglu d'une frappe en pleine lucarne (66e).

L'Inter conforte son statut de meilleure attaque du championnat (43 buts). Avec deux matches à venir contre la Salernitana et le Torino, l'équipe de Simone Inzaghi peut envisager le titre honorifique de championne d'hiver, repartie sur les belles bases de la seconde moitié de sa dernière saison.

Trois jours après une belle victoire décisive contre Leicester (3-2) en Ligue Europa, le Napoli a retrouvé Lorenzo Insigne mais a été abandonné par la réussite. Il s'est fait surprendre par une tête involontaire de Patrick Cutrone qui a trompé David Ospina (70e).

Le gardien toscan Guglielmo Vicario, très bon, a lui pu compter sur la chance avec deux tirs napolitains renvoyés par ses montants. Il permet au promu Empoli, étonnant septième, de refaire un joli coup après sa victoire contre la Juventus en début de saison.

Le Napoli concède sa deuxième défaite de suite en championnat à domicile. Le voilà quatrième avant d'aller défier Milan à San Siro.

"On aurait besoin d'un épisode qui tourne en notre faveur et à l'inverse cela nous emmène dans la direction opposée", a regretté Luciano Spalletti, qui a perdu en début de rencontre Piotr Zielinski,

sorti pour des "difficultés respiratoires". Aucun problème n'a toutefois été décelé lors des examens post-match, selon le club.

La défaite napolitaine fait les affaires de l'Atalanta (3e), revenue à seulement deux points de Milan (2e).

A Vérone, l'Hellas a mieux démarré avec le 12e but de la saison de Giovanni Simeone (22e). Malgré la fatigue et la déception après la défaite en Ligue des champions jeudi contre Villarreal (3-2), la "Dea" a bien réagi en égalisant rapidement par Aleksej Miranchuk (37e). Teun Koopmeiners a marqué le but décisif pour les Bergamasques avec l'aide d'une déviation du malheureux Adrien Tameze (62e).

"Revenir dans un tel match, contre une équipe très forte, c'est une démonstration de grande force, de grande volonté", a savouré l'entraîneur Gian Piero Gasperini.

Comme Naples, la Lazio (9e) est en panne, dominée et logiquement battue chez Sassuolo (2-1).

Les Laziali ont rapidement ouvert la marque par Mattia Zaccagni. Mais ils ont été pris de vitesse par les Neroverdi (12e), emmenés par un trio d'attaquants internationaux italiens qui a dû faire plaisir au sélectionneur Roberto Mancini.

Le Nigeria sans entraîneur à l'approche de la CAN

## Gernot Rohr, congédié

**L**a fédération de football du Nigeria (NFF) a renvoyé dimanche l'entraîneur de l'équipe nationale, l'Allemand Gernot Rohr, sur la sellette depuis plusieurs semaines après une succession de mauvais résultats.

Rohr, 68 ans, entraînant les Aigles nigériens depuis août 2016 et son contrat courait jusqu'en décembre 2022.

"Les relations entre la Fédération de football du Nigeria et M. Rohr sont terminées", a précisé dans un communiqué son président Mohammed Sanusi. "Nous le remercions pour les services rendus aux Super Eagles et au Nigeria", ajoute-t-on de même source.

Rohr, qui avait précédemment entraîné les Girondins de Bordeaux et l'Eintracht Francfort, avait conduit l'équipe nationale nigérienne à la Coupe du monde 2018 et à la 3e place de la Coupe d'Afrique des nations 2019.

Si les Eagles ont déjà décroché leur qualification pour la Coupe d'Afrique l'an prochain au Cameroun, ils ont subi récemment plusieurs défaites.

C'est l'ancien entraîneur de l'équipe, Augustine Eguavoen, qui le remplacera dans l'immédiat.

## Eliminatoires de la Coupe du monde féminine U20

## Le Maroc domine la Gambie

La sélection marocaine féminine des moins de 20 ans de football s'est qualifiée dimanche au 4ème tour des éliminatoires (zone Afrique) de la Coupe du monde (Costa Rica-2021) en surclassant son homologue gambienne par 6 buts à 0, au complexe sportif Prince Héritier Moulay El Hassan de Rabat, en match retour comptant pour le 3è tour.

Les réalisations de l'équipe nationale ont été l'oeuvre de Sofia Bouftini, auteure d'un triplé (2è, 15è et 56è), Kawtar Mahy (47è), Hajjar Jbilou (74è) et El Yamani Anfal (91è).

Les Lioncelles de l'Atlas s'étaient imposées, lundi dernier en match aller, sur le score de 3 buts à 1.



## Abdessamad Ezzalzouli ouvre son compteur buts avec le Barça



Le jeune joueur marocain Abdessamad Ezzalzouli a inscrit, dimanche, son premier but avec son équipe, le FC

Barcelone, lors du match qui a opposé l'équipe catalane à Osasuna comptant pour la 17ème journée du championnat espagnol et qui s'est soldé par un

nul 2-2.

Ezzalzouli a inscrit la 2ème réalisation des visiteurs à la 49ème minute. L'équipe de Xavi Hernandez a ouvert

le score par l'intermédiaire de Nicolas Gonzalez à la 12ème avant que David Garcia n'égalise pour Osasuna deux minutes plus tard.

Chimy Avila a privé le Barça de la victoire à 4 minutes de la fin de la rencontre en inscrivant le but égalisateur des locaux (2-2).

«La prestation d'Abdessamad Ezzalzouli est une très bonne nouvelle pour nous», a souligné le coach catalan, Xavi Hernandez, lors de la conférence de presse ayant suivi la rencontre.

"Ezzalzouli est un joueur qui fait la différence. Il a provoqué deux cartons jaunes. Il est une merveille et une surprise. Une très bonne nouvelle pour nous", a fait observer Xavi.

Ezzalzouli a réalisé ses débuts officiels avec la première équipe du FC Barcelone fin octobre lors du match qui a opposé le club catalan à l'Alaves.

Il a signé un contrat de trois ans avec le FC Barcelone en septembre dernier en provenance d'Hercules.

Le joueur marocain a une clause libératoire de 200 millions d'euros.

Né le 17 décembre 2001 à Béni Mellal, Ezzalzouli, formé à Elche et Hercules, est un ailier technique qui peut jouer sur les deux côtés.

## Botola D2

Voici les résultats complets de la 12è journée de la Botola Pro D2 "Inwi" de football, à l'issue des matches joués dimanche:

Jeunesse El Massira - Stade Marocain 0 - 1

Olympique Dcheira - Kawkab de Marrakech 2 - 0

Union Touarga - Moghreb de Tétouan 0 - 0

Racing Casablanca - USM Oujda 0 - 2

Jeunesse Benguerir - Tihad Casablanca 0 - 0

Salé - Chabab Atlas Khénifra 0 - 1

Zemamma - Raja Béni Mellal 2 - 2

Widad de Fès - Itihad Khémisset 0 - 0

## Classement

- 1- Union Touarga 23 pts
- 2- Moghreb Tétouan 22 pts
- 3- Renaissance Zemamma 20 pts
- Stade Marocain 20 pts
- AS Salé 20 pts
- 6- Raja Béni Mellal 19 pts
- Jeunesse El Massira 19 pts
- 8- Racing Casablanca 17 pts
- Itihad Khémisset 17 pts
- 10- Olympique Dcheira 16 pts
- 11- Chabab Atlas Khénifra 13 pts
- 12- Jeunesse Benguerir 12 pts
- Tihad Casablanca 12 pts
- 14- Widad de Fès 11 pts
- 15- USM Oujda 10 pts
- 16- Kawkab de Marrakech 3 pts

## Mohamed Belmahi reconduit à la tête de la Commission para-cyclisme de l'UCI

Le président de la Fédération Royale marocaine de cyclisme (FRMC), Mohamed Belmahi, a été reconduit à la tête de la Commission para-cyclisme de l'Union cycliste internationale (UCI) pour un nouveau mandat de quatre ans.

L'Union cycliste internationale vient de dévoiler la composition renouvelée de ses différentes commissions, a indiqué la FRMC dans un communiqué.

Ces commissions sont créées par le Comité directeur pour l'assister dans le cadre de sa mission. En règle générale, elles sont présidées par un membre du Comité directeur. Elles ont pour tâche de

formuler des propositions d'ordre stratégique ou réglementaire à l'intention du Comité directeur dans la discipline ou le domaine spécifique dont elles ont la charge. Leur rôle est défini dans les cahiers des charges respectifs des commissions, a ajouté la même source.

M. Belmahi, membre du Comité directeur de l'UCI, en charge de cette discipline depuis 2014, a largement contribué au renforcement de la place du para-cyclisme et s'est impliqué dans l'élaboration d'un programme de vulgarisation et d'élargissement de la base des pratiquants para-cyclistes.

Les pratiquants para-cyclistes représentent actuellement plus de 10% des licenciés (toutes disciplines confondues).

Outre son président, la Commission para-cyclisme, qui traite de la politique générale du para-cyclisme mondial, est composée de sept représentants des différents continents, en plus de deux représentants des coureurs, membres de la Commission des athlètes de l'UCI.

Mohamed Belmahi a été élu, lors du 190e congrès électif de l'UCI qui s'est tenu à Louvain en Belgique le 25 septembre dernier, membre du Comité directeur de l'UCI représentant l'Afrique.

## Saut d'obstacles

## Ali Al Ahrach sacré champion du Maroc

Le cavalier Ali Al Ahrach a remporté, dimanche, l'épreuve seniors du championnat du Maroc 2021 de saut d'obstacles, disputée au Complexe Royal Dar Es Salam à Rabat, sous l'égide de la Fédération Royale marocaine des sports équestres (FRMSE).

Montant Golden Lady, Al Ahrach, champion en 2013, 2014 et 2016, s'est adjugé l'or en réalisant un sans faute lors de la grande finale, qui s'est déroulée sur deux manches, avec un score de 5.70 points.

Pour sa part, le cavalier Samy Colman, en selle sur Davino Q, s'est classé deuxième (8 pts), tandis que Hicham Er Radi sur USA Riverland a remporté le bronze en occupant la troisième place du podium (9 pts).

Les compétitions de ce tournoi se poursuivront en deux étapes, du 16 au 19 décembre et du 23 au 26 du même mois.

La FRMSE œuvre depuis plusieurs années au développement des sports équestres, à la valorisation de sa pratique et à l'élévation du niveau des clubs, tant au niveau de la formation des entraîneurs et

## En Afghanistan, tisser des tapis pour tenter d'échapper au chômage et à la crise

Les quatre frères ont ressorti le métier à tisser qui n'avait pas servi depuis des années. Face à la grave crise économique qui plombe leur pays, des Afghans se tournent vers la fabrication de tapis, un savoir-faire ancestral qui se pratique en famille à la maison.

Adieu le rêve de devenir magistrat "pour servir le pays". Rauf Haidari et ses trois frères ont commencé à travailler il y a trois mois sur un tapis. Entièrement en soie, il fera 12 mètres de long.

Rauf, 28 ans, a mis sur pause il y a trois ans ses études de droit, et vu la situation économique depuis le retour des talibans au pouvoir en août, il sait qu'il ne les reprendra probablement pas. Le chômage explose et les prix s'envolent.

Les frères, âgés de 25 à 30 ans, sont assis sur un banc face au métier à tisser, dans une petite pièce de la maison familiale à Kaboul. Le geste est précis, régulier.

Ils espèrent tirer du tapis entre 5.000 et 6.000 dollars (4.400 à 5.300 euros). Mais il leur reste encore plusieurs mois de travail et ils ont avancé la moitié de cette somme pour acheter le matériel nécessaire à la fabrication. Et ils savent combien il est difficile de vendre un tapis.

Il y a cinq ans environ, ils avaient trouvé un emploi assez lucratif: ils vendaient des fleurs dans des salles de mariage. Mais "avec l'arrivée des talibans, l'activité a fortement diminué dans ces salles de mariage. Nous avons donc repris la fabrication de tapis", raconte Rauf Haidari.

Une activité qu'ils avaient déjà pratiquée dans le passé en famille. "C'est un savoir-faire que nos aïeux nous ont transmis", explique-t-il.

"Nous n'avons pas d'autre option" pour faire vivre la famille, ajoute leur père, Ghulam Sakhi, âgé de 70 ans.

Près de deux millions d'Afghans, sur environ 38 millions au total, travaillent dans le secteur du tapis, selon Noor Mohammad Noori, qui dirige l'association nationale des producteurs de tapis.

Mais la demande a fortement baissé depuis le départ du pays et cet été des étrangers travaillant pour des organisations internationales, fuyant le retour au pouvoir des talibans, soulignent-t-il.

Mais les tapis afghans, des délicats persans faits de soie aux plus rustiques faits de laine restent populaires à travers le monde.

Ces derniers mois, "il y a de plus en plus de personnes qui fabriquent



des tapis", explique Kabir Rauf, qui vend ces "trésors nationaux de l'Afghanistan" à Kaboul.

On y trouve surtout des femmes qui ne peuvent plus travailler, des jeunes filles qui ne peuvent plus aller à l'école, car celles-ci n'ayant pas rouvert, ou encore des hommes qui ont perdu leur emploi.

A Hérat, près de la frontière iranienne, Haji Abdul Qader est contacté tous les jours par deux ou trois nouvelles personnes qui veulent travailler. Environ 150 familles fabriquent déjà des tapis pour lui.

Depuis le retour des talibans, "il y a moins d'opportunités professionnelles pour les femmes à l'extérieur.

Alors celles qui savent tisser nous appellent. Il n'y a pas d'autres emplois".

"Une personne qui sait fabriquer des tapis ne sera jamais sans emploi", vante Muhammad Taghi, dont la famille travaille depuis dix ans avec Haji Abdul Qader. Lui-même, plus jeune, tissait.

Ses quatre enfants, âgés de 17 à 24 ans, tissent des tapis dans la modeste maison familiale, dans le silence, près du poêle. Il leur faudra quatre mois pour terminer leurs quatre tapis de deux mètres sur trois. La famille touchera 55.000 afghans (505 euros).

"Je suis fier de ce métier: nous fabriquons dans notre pays ces tapis qui seront vendus dans le monde entier

comme tapis d'Afghanistan", se réjouit Muhammad Taghi.

Le fils cadet, Nassim, 17 ans, qui a commencé à tisser à 10 ans, va toujours à l'école et espère devenir docteur. "Grâce à l'argent des tapis, mes filles aînées peuvent aller à l'université", se félicite le père.

Mais les marchands de tapis ne sont pas aussi sereins. "Les retraits dans les banques sont limités (400 dollars maximum par semaine, NDLR). Je crains de ne pas avoir assez de liquide pour payer" les fabricants, s'inquiète Haji Abdul Qader, qui reçoit environ cinq tapis par semaine.

De plus, "si les exportations ne reprennent pas, il faudra diminuer le nombre de tisseurs".

"Les étrangers ne sont plus là pour acheter", se plaint aussi Kabir Rauf, désœuvré dans sa boutique de Kaboul au milieu de centaines de tapis.

Lui qui a commencé à 16 ans en vendant des tapis dans les rues d'Hérat, affirme qu'il s'agit de "la pire période" pour ses affaires. Mais il veut rester optimiste: les vols viennent de reprendre vers Dubaï et à partir de là, des pièces peuvent être envoyées dans le monde entier. Il compte aussi beaucoup sur la Chine, où son fils a un magasin.

## Recettes



### Mrouzia (plat marocain de très grande occasion)

#### Ingrédients :

4 morceaux de viande de jarret de mouton (le haut du gigot)

Un gros oignon, huile d'olive, une noix de beurre.

Sel + poivre + gingembre + raz el hanout + muscade + curcuma (Cette combinaison de condiment est capitale pour obtenir ce fameux goût.

Deux cuillères à soupe de miel.

Une poignée de raisins secs (le gros).

Une poignée d'amandes mondées.

#### Préparation:

Mettre dans votre cocotte : la viande + oignon râpé, ajouter tous les condiments +huile d'olive et beurre...

Faire revenir sans brûler...

Couvrir d'eau, fermer votre cocotte laissez cuire 30 minutes.

Ouvrez votre autocuiseur, rajoutez les amandes mondées + raisins secs déjà lavés + le miel, rajoutez un peu d'eau si nécessaire refermez votre autocuiseur 10 minutes...

Ouvrez une autre fois votre cuiseur réduisez la sauce... Elle doit caraméliser un peu... Servez... et dégustez avec un bon verre de thé à la menthe...

## Pas de fantômes dans la maison "hantée" du Premier ministre japonais



Fumio Kishida a déclaré lundi qu'il dormait comme un loir depuis qu'il est devenu le premier Premier ministre japonais en neuf ans à habiter la résidence officielle du chef du gouvernement, réputée hantée par des fantômes.

Le bâtiment idéalement situé dans le centre de Tokyo est resté vacant pendant les mandats des derniers prédécesseurs de M. Kishida, Yoshihide Suga et Shinzo Abe.

En 1936, la résidence avait été le théâtre d'une tentative de coup d'Etat, au cours de laquelle plusieurs hauts responsables, dont un ministre des Fi-

nances, avaient été assassinés par de jeunes officiers de l'Armée impériale japonaise.

Pendant des années, les fantômes de certaines des personnes impliquées auraient hanté les couloirs de la résidence, mais M. Kishida a déclaré lundi qu'il se sentait frais et dispos après ses premières nuits passées dans les lieux.

"J'ai bien dormi hier", a-t-il déclaré à des journalistes qui lui demandaient s'il avait aperçu l'un des fameux fantômes de la résidence. "Je n'en ai pas encore vu", a assuré le Premier ministre.